

**L'éditorial**  
**d'Arlette**  
**Laguiller**  
 p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2009 - 2 février 2007 - prix : 1 €

**Journée**  
**du 8 février**

Lutter tous  
 ensemble

p. 12

**Logement**

Assez de  
 discours,  
 il y a  
 urgence

p. 7

**Chômage**

Ce que  
 cachent  
 les chiffres

p. 10

**La droite et**  
**la "valeur-travail"**

**Derrière**  
**les belles**  
**paroles,**  
**des attaques**  
**contre les**  
**travailleurs**

p. 3-5

**États-Unis**

**L'opposition à la guerre**

p.8



M 06189 - 2009 - F - 1,00 €

# Sommaire

## Politiciens

- p. 4 ■ Le PS exclut Frêche  
 ■ Le Medef énonce son programme politique  
 ■ Santé et situation sociale
- p. 5 ■ Sarkozy et l'ISF  
 ■ Ce que veut dire moins d'impôt pour les riches  
 ■ S. Royal aux Antilles

## Leur société

- p. 6 ■ Île de la Réunion  
 ■ Toulouse : à quand le procès de Total ?
- p. 10 ■ Chômage : ce que cachent les chiffres  
 ■ Les médecins libéraux bien soignés  
 ■ Côte-d'Armor : chasse aux sans-papiers
- p. 16 ■ Région Lorraine : la manne des aides aux entreprises  
 ■ Saint-Quentin (Aisne) : visite ciblée de Sarkozy  
 ■ Travailler plus ?

## Tribune

- p. 6 ■ Guinée : partie remise ?

## Logement

- p. 7 ■ La loi du marché en accusation  
 ■ Agglomération lyonnaise : menaces d'expulsion  
 ■ Paris : logement en hôtels insalubres

## Dans le monde

- p. 8/9 ■ États-Unis : l'opposition à la guerre en Irak  
 ■ Turquie : après l'assassinat de Hrant Drink  
 ■ La conférence de Paris sur le climat  
 ■ Volkswagen à Bruxelles  
 ■ Les méfaits de Total

## Dans les entreprises

- p. 11 ■ La Poste en grève le 1<sup>er</sup> février  
 ■ Centre de tri de Bordeaux-Bègles  
 ■ Sublatic - Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)
- p. 12 ■ 8 février : les travailleurs du public en grève  
 ■ Cramif (Paris)  
 ■ Centre Leclerc de Vandœuvre-lès-Nancy
- p. 13 ■ LEAR - Lagny-le-Sec (Oise)  
 ■ PSA Peugeot Citroën - Sochaux (Doubs)  
 ■ Renault Technocentre Guyancourt (Yvelines)  
 ■ Cofiroute
- p. 14 ■ Verreries Saint-Gobain - Cognac (Charente)  
 ■ Liebherr Aerospace - Toulouse  
 ■ GEMS - Buc (Yvelines)
- p. 15 ■ CHRU de Lille, maternité Jeanne-de-Flandre  
 ■ STMicronics - Crolles (Isère)  
 ■ Moussey (Moselle)  
 ■ Casino de Pougues-les-Eaux (Nièvre)

## • Licenciements

# Empêcher les patrons de nuire

La presse était remplie dernièrement des polémiques autour de la réalité des chiffres officiels du chômage. Mais les travailleurs n'ont pas besoin de ces chiffres pour savoir que la situation de l'emploi s'aggrave. Tous se sentent menacés par le chômage, car les licenciements continuent de plus belle.

Les grosses entreprises, les plus riches, celles qui ont le plus de moyens de préserver les emplois, en annoncent régulièrement. Vendredi 26 janvier encore, le groupe Nestlé annonçait la suppression de 350 emplois sur les 1 800 de son siège social, situé à Noisiel, en région parisienne. Pourquoi ces licenciements ? Pour s'adapter aux évolutions du marché, dit la direction. C'est avec un argument semblable que l'usine Nestlé de Saint-Memet, près de Marseille avait été fermée purement et simplement.

Bien entendu, les patrons,

aidés par bon nombre d'économistes défenseurs du capitalisme, cherchent à faire croire à ceux qui se retrouvent sur le carreau qu'il n'y a pas d'autre solution. Tout cela serait une sorte de fatalité économique, la faute à personne, comme on dit, surtout pas au patron bien entendu.

Qu'il s'agisse de licenciements « secs » ou de départs prétendument volontaires, de fermeture d'usine, ou de délocalisation, si les actionnaires prennent ces décisions, c'est pour baisser leurs « coûts de production », et ainsi augmenter leurs profits.

Mais ces « coûts de produc-

tion », ce sont des hommes et des femmes qui se retrouvent sans rien pour vivre simplement parce que les actionnaires, dans un conseil d'administration, l'ont décidé.

Les patrons ont les mains libres pour faire payer leurs choix non seulement aux salariés jetés à la rue, mais à l'ensemble de la collectivité. Le groupe qui contrôle les collants Well appartient à une filiale financière de la Banque Populaire et des Caisses d'Épargne et aurait largement de quoi maintenir les emplois des salariés de son usine du Vigan. Mais la direction pense plus profitable pour la société de licencier 300 personnes dans une ville où le taux de chômage est déjà de 17 %. Les actionnaires de Well, comme ceux de Nestlé, ou de

Yoplait ou de n'importe lequel des groupes qui licencient actuellement savent qu'ils n'auront pas à payer pour réparer les dégâts sociaux engendrés par leurs décisions ; ils n'auront pas même à rembourser les communes pour les routes ou les ponts construits pour l'usine, ni l'État, la Région, ou l'Union européenne pour les subventions versées.

Dans cette société, ce sont ceux qui produisent les richesses, ceux qui permettent à quelques actionnaires de s'enrichir qui paient seuls les pots cassés. C'est cela qu'il faut arrêter. C'est d'abord le droit des patrons de licencier qu'il faut interdire.

Aline RETESSE

# Arlette Laguiller à la télévision et à la radio



## Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages

directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Samedi 3 février  
 France 3 Ile-de-France  
 11 h 30 : *La voix est libre*

Mercredi 7 février  
 I-télé  
 8 h 35 : invitée du matin

Mercredi 7 février  
 LCI  
 18 h 30 à 20 heures :  
*Élysée 2007*, nouvelle  
 émission de LCI-Figaro-  
 Express

Lundi 12 février  
 France Inter  
 8 h 15 - 9 h : invitée de  
 l'émission spéciale  
 Présidentielle

Mercredi 21 février  
 France Bleue (toutes  
 régions)  
 13 h : invitée de la  
 rédaction

## Le site de campagne

[www.arlette-laguiller.org](http://www.arlette-laguiller.org)

Les communiqués, le texte de ses interventions, les prochaines émissions, les dates des meetings...

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

### Lutte Ouvrière sur Internet :

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
 e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 29 janvier



## Avec un « ami » comme Sarkozy, les travailleurs n'ont pas besoin d'ennemis

« Je veux redonner au beau mot de travailleur le prestige qu'il a perdu... » Sarkozy, qui vient de prononcer ces fortes paroles, sait choisir ses mots : c'est du prestige qu'il promet, pas une hausse des salaires... Mais enfin, depuis

quelques jours, il veut convaincre qu'il les aime, les travailleurs ! À en juger par la politique du gouvernement dont il fait partie, il les aime surtout bien exploitables. Les gouvernements Raffarin et Villepin, pendant les cinq ans de leur pouvoir, sont certainement parmi ceux qui ont porté le plus de coups aux travailleurs.

L'âge de la retraite repoussé, les pensions diminuées, l'assurance-maladie affaiblie, la précarité généralisée, voilà quelques hauts faits d'armes de ces gens qui, aujourd'hui, ont le culot de se présenter en amis des travailleurs.

Et ce n'est pas fini. Sarkozy promet un contrat de travail unique calqué sur le CNE, c'est-à-dire autorisant les patrons à licencier comme ils veulent pendant deux ans. Un de ses seconds couteaux, Xavier Bertrand, promet une limitation du droit de grève. Sans parler des suppressions d'emplois dans la fonction publique également annoncées, ce qui signifiera en clair moins d'enseignants, moins de postiers, moins d'infirmières.

Mais, promis-juré, l'« augmentation du pouvoir d'achat » sera sa « priorité de politique économique après vingt-cinq ans de sacrifice ». Comment ? Par les heures supplémentaires. En somme, si vous voulez gagner un salaire à peu près convenable, vous n'avez qu'à faire des heures supplémentaires. Pour les travailleurs que Sarkozy aime tant, c'est le droit de se crever au travail pour avoir un salaire à peu près normal. Et pour le patron, c'est le droit de ne payer aucune charge sociale sur la part du salaire censée payer les heures supplémentaires. C'est un beau cadeau, mais il est pour les patrons. C'est un encouragement pour les inciter à allonger la journée de travail de leurs effectifs déjà

embauchés plutôt que d'embaucher du personnel supplémentaire... si toutefois ils en ont besoin : car de toute façon ce sont eux qui décident, pas leurs travailleurs. Et, accessoirement, ces heures supplémentaires sur lesquelles on ne paie pas de cotisations sociales ne sont pas comptées pour la retraite.

Ces discours destinés à séduire le monde du travail, c'est, bien sûr, du cynisme, venant de la part d'un homme comme Sarkozy. Mais s'il ose draguer des électeurs jusques y compris dans la fraction la moins consciente de l'électorat populaire, c'est parce que la gauche, lorsqu'elle a été au pouvoir, a mené une politique tellement éloignée des intérêts des classes populaires qu'elle a déçu et dégoûté son propre électorat.

Aux travailleurs, les phrases ; aux patrons, les espèces sonnantes et trébuchantes. Un document officiel, dont le quotidien *Le Figaro* a publié les conclusions, chiffre à 65 milliards d'euros les « aides publiques aux entreprises », c'est-à-dire les sommes versées à fonds perdus à leurs propriétaires et actionnaires. Cette somme représente plus que le budget de l'Éducation nationale, à peu près autant que le total des dépenses hospitalières et plus de six fois le trou de la Sécurité sociale. Autant dire que ces « aides aux entreprises », qui sont devenues le premier poste de dépenses de l'État, sont prises sur de l'argent qui devrait être consacré aux services publics, aux hôpitaux, à l'Éducation nationale.

Alors, pour les faire reculer sur cette politique qui vide les poches des travailleurs pour remplir les coffres-forts des actionnaires, il faudra l'action collective de tous ceux qui en souffrent. Mais puisque l'élection présidentielle il y a dans moins de trois mois, il faudra au moins que l'électorat populaire exprime, en se prononçant pour les idées que je défends, qu'il en a assez de cette politique et qu'il n'acceptera pas qu'elle continue, quel que soit le nom de celle ou celui qui s'installera à la présidence de la République.

Arlette LAGUILLER

## Meetings avec Arlette Laguiller

### ANGOULÊME

Vendredi 2 février  
à 20 heures

Espace Matisse  
196, avenue  
Général-de-Gaulle  
à SOYAUX

### CALAIS

Vendredi 9 février  
à 19 heures

Salle « Chez Tino »  
105, quai  
Lucien-Lheureux

### LIMOGES

Vendredi 16 février  
à 20 heures

Salle Blanqui  
(derrière la Mairie)

### NICE

Dimanche  
18 février  
à 15 heures

Palais des Expositions  
Acropolis  
Esplanade  
de Lattre-de-Tassigny,  
Parvis de l'Europe

### LE MANS

Vendredi 23 février  
à 20 h 30

Palais des congrès  
et de la culture  
2, rue d'Arcole

### TROYES

Lundi 5 février  
à 18 heures

Parc des Expositions  
Boulevard  
Charles-Delestraint

### CASTRES

Mercredi 14 février  
à 20 h 30

Salle Gérard-Philipe

### SAINT-ÉTIENNE

Mardi 20 février  
à 18 h 30

Centre de Congrès  
Espace Fauriel  
(ex-Manufrance) Bus n° 6

Tous  
meetings  
entrée libre

### NANCY

Mercredi 28 février  
à 18 h 30

Palais des congrès  
Rue du Grand-Rabbin-  
Haguenauer

• **Parti Socialiste**

# Cuisine Frêche et plats nauséabonds

C'est vraiment sans se hâter que le Parti Socialiste a finalement exclu Georges Frêche, le président PS de la Région Languedoc-Roussillon. Il avait traité les harkis de « sous-hommes » et déclaré au journal *Le Midi-Libre* qu'il y aurait « trop de Blacks dans l'équipe de France de football ».

En février 2006, quand, lors d'une cérémonie officielle, Frêche avait insulté les harkis, cela n'avait pas fait broncher Jack Lang, alors candidat à la candidature du PS, qui se trouvait à ses côtés.

À cette occasion, Lang, ex-ministre de Mitterrand, puis de Jospin, et actuel conseiller spécial de Ségolène Royal, se montra atteint d'une surdité non pas personnelle, mais toute professionnelle. Car si l'affaire fit grand bruit, la direction du PS prit tout son temps avant de suspendre

Frêche de ses instances dirigeantes nationales. Et cela ne l'empêcha pas d'accepter que le même individu prenne la présidence du comité régional de soutien à Ségolène Royal.

Les éléphants, surtout ceux du PS, ont le cuir épais. En tout cas, ils ne semblent guère chatoilleux. Ils ont attendu un an que la justice condamne Frêche, le 25 janvier, à 15 000 euros d'amende pour avoir insulté les harkis, avant de l'exclure, deux jours plus tard. Mais seulement alors pour ses attaques contre

les Noirs. Il vrai que Ségolène Royal partait aux Antilles...

La lenteur à réagir des dirigeants du PS n'est pas passée inaperçue. Pas plus que les atermoiements de Ségolène Royal, qui avait d'abord déclaré vouloir « en rester là » avec la simple mise en congé de PS décidée par Frêche lui-même afin, disait-il, « de ne pas gêner » la campagne de la candidate du PS à la présidence de la République.

En fait, l'appareil du PS en Languedoc-Roussillon fait bloc derrière Frêche et n'envisage nullement de le démettre de son poste de chef de l'exécutif régional. Pour Robert Navarro, secrétaire du PS de l'Hérault et député européen, « l'injuste condamnation [de Frêche] n'est

pas définitive ». D'autres responsables du PS, élus de Montpellier, ont d'ailleurs affirmé leur totale solidarité avec Frêche, en le présentant notamment comme un quasi-martyr de la cause des rapatriés.

La direction du PS sait qu'elle contrôle la région grâce aux amis de Frêche et elle n'a nulle intention de s'en priver simplement parce que ce dernier est enclin aux dérapages verbaux. Elle espère donc que d'avoir exclu Frêche « à reculons » ne fasse pas trop de remous. Et surtout que cela ne gêne pas les appels à soutenir Ségolène Royal que Frêche a réitérés après sa condamnation.

Pierre LAFFITTE

• **Le programme politique du Medef**

# Les patrons entendent dicter leur loi

Réunis à Bercy le 25 janvier dernier, les patrons, par la voix de Laurence Parisot, ont présenté le programme qu'ils souhaitent voir repris par les candidats à l'élection présidentielle, et les mesures (en leur faveur) qu'ils attendent du futur gouvernement.

Rien de nouveau dans leurs revendications qui peuvent se résumer à « plus pour eux et moins pour les travailleurs ». Proclamant que le patronat a « besoin d'air », la présidente du Medef s'est une fois de plus plainte des cotisations sociales et des impôts payés par les entreprises qu'elle juge trop lourds, et elle souhaite qu'une partie de la protection sociale soit financée par ce qu'elle

nomme « la solidarité nationale », c'est-à-dire par l'argent public. Le Medef défend par ailleurs la liberté pour les patrons de faire ce qu'ils veulent dans leurs entreprises sans être limités par un Code du travail qui serait, selon eux, trop favorable aux travailleurs.

Les patrons mettent aussi en avant le droit de pouvoir licencier leurs salariés sans contrainte. Le Medef est bien évidemment partisan de généraliser le CNE à toutes les entreprises et le droit qu'il leur confère de pouvoir licencier un salarié sans motif pendant deux ans. À défaut d'idée nouvelle, Parisot change le vocabulaire et appelle cela la « séparabilité », qu'elle compare à un divorce à l'amiable ; cela revient en fait à donner tous les droits à l'employeur, qui ne serait alors même plus obligé de justifier un licenciement.

À en croire le Medef, si les patrons étaient totalement libres de licencier, cela permettrait... de créer des emplois et de ramener le taux de chômage à 5 % ! La ficelle est un peu trop grosse pour tromper les travailleurs, mais le message ne leur est de toute façon pas destiné.

En revanche, Sarkozy l'a

**PARISOT: LE PATRONAT À BESOIN D'AIR.**



bien entendu. La veille de la réunion du Medef, il avait déclaré aux patrons de PME que le CNE était « un progrès » auquel il ne fallait « pas toucher ». Il a aussi annoncé qu'il souhaitait la mise en place « d'un contrat unique, inspiré du CNE ». Depuis, son porte-parole, Xavier Bertrand, a quelque peu nuancé ces propos et, tout en vantant les mérites du Contrat nouvelles embauches, a affirmé qu'il n'était pas dans son intention de le généraliser. Il maintient cependant qu'il faudrait revoir les conditions qui permettent aux patrons de licencier. Alors, rien

ne dit que Sarkozy a abandonné son projet de généralisation du CNE quel que soit le nom qui serait donné à la nouvelle mouture et qu'il ne reviendra pas à la charge si les patrons le lui demandent.

Laurence Parisot et le Medef ont présenté le programme politique des patrons. Façon de rappeler que, quelle que soit l'étiquette de celui qui dirigera le futur gouvernement issu des élections, c'est encore et toujours eux qui ont l'intention de dicter leur loi.

Marianne LAMIRAL

• **Santé et situation sociale**

# Les écarts s'accroissent

Le dernier bulletin de l'Institut de veille sanitaire revient sur les inégalités sociales devant les maladies et la mort, selon le degré d'instruction ou selon la profession, manuelle ou non manuelle. Face à certaines maladies – cancers, maladies cardiovasculaires, pulmonaires ou cérébrovasculaires –, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Mais le plus grave est que, malgré la diminution de la mortalité générale depuis les années 1980, les écarts se sont maintenus et même aggravés, en particulier en France, même si les causes de ce phénomène ont parfois varié.

Ainsi, les chercheurs ont constaté une influence croissante, au cours des années 1990, du diabète et des maladies respiratoires comme facteurs de la surmortalité des ouvriers et des employés par rapport aux cadres supérieurs. Les conditions de travail, les conditions de vie, un recours plus tardif au dépistage et à la prévention expliquent cette situation. L'espérance de vie est, en moyenne, pour les hommes, de 77 ans, mais les ouvriers vivent sept ans de moins que les cadres ; pour les femmes, la moyenne est de 84 ans, mais une ouvrière vit trois ans de moins qu'une femme cadre. Quant aux SDF, d'après les données disponibles, leur espérance de vie est de 45 ans.

Quand les patrons et les hommes politiques à leur service s'appuient sur l'allongement de la durée de vie comme argument pour repousser l'âge de la retraite, pour qui parlent-ils ? Pas pour un grand nombre de travailleurs dont les années de retraite seront écourtées ou rendues plus difficiles à vivre en raison de la maladie. Et à ceux qui, privés de travail depuis des années, se retrouvent à la rue, un pays aussi riche que la France n'offre qu'une espérance de vie comme on en trouve dans le Tiers-Monde.

Sylvie MARÉCHAL

**Réunion publique de LUTTE OUVRIÈRE à Argenteuil Vendredi 2 février à 19 h 15**

**salle Jean-Vilar**

avec Patrice CRUNIL, ouvrier à la Snecma, Dominique MARIETTE enseignant, et Michel BRETON, technicien à Alcatel-Colombes  
Entrée libre

## À vos agendas

Le Réseau Éducation sans frontières, qui a coordonné la mobilisation contre les expulsions d'élèves sans papiers, organise une semaine d'action du 3 au 11 février.

Dans diverses villes, RESF appelle à des actions de soutien et de protestation pour dire :

*Non à la chasse à l'enfant, aux parents, à l'étudiant, à l'étranger !*

Lutte Ouvrière est solidaire de toutes ces manifestations.

• Sarkozy et l'ISF

# L'art de supprimer l'impôt sur la fortune sans le dire

« Il n'y aura pas de suppression de l'ISF si je suis président de la République. Il est normal que ceux qui ont les plus gros patrimoines paient davantage. » a déclaré Sarkozy dans une interview parue dans *Le Monde* du 23 janvier.

Sarkozy a sans doute en mémoire que Chirac avait abrogé l'impôt sur les grandes fortunes en juillet 1986, alors qu'il était Premier ministre de cohabitation de Mitterrand, et qu'on attribuait à cette décision son échec en 1998 face à Mitterrand. Prudent, il ne veut pas procéder de la même manière. Il préfère le faire sans le dire.

Car avec les mesures que promet Sarkozy, l'ISF fond comme neige au soleil ! Il annonce un abaissement de 60 % à 50 % du « bouclier fiscal » instauré par Thierry Breton, le ministre des Finances. En d'autres termes, la somme des impôts directs acquittés par un contribuable, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune et les impôts locaux, auxquels Sarkozy ajouterait la CSG et la CRDS, ne pourrait dépasser 50 % du



revenu imposable.

Sarkozy veut aller plus loin. Il propose d'ajouter un autre cadeau, qui diminuera encore plus le patrimoine assujéti à l'ISF : « J'entends (...) donner à ceux qui paient l'ISF la possibilité de déduire une somme de cet impôt, par exemple jusqu'à 50 000 euros, à condition de l'investir dans les PME. »

Au total, selon une évaluation faite par le Syndicat unifié des impôts (SNUI), plus de 95 % des redevables actuels de l'ISF se trouveraient de ce fait exonérés, pour peu qu'ils inves-

tissent 50 000 euros dans une PME. Seuls les 20 000 redevables les plus riches y resteraient assujettis, mais de façon très allégée.

Avec 3,6 milliards d'euros en 2006 l'ISF, qui pèse (si peu) sur les riches, ne rapporte déjà pas lourd à l'État, comparé aux 166 milliards d'euros récoltés avec la TVA qui pèse, elle, sur tout le monde et proportionnellement beaucoup plus sur les classes populaires. Sarkozy veut achever de vider la coquille... tout en disant le contraire.

Annie ROLIN

# Moins d'impôt pour les riches moins de service public pour la population

Quand les journalistes demandent à Sarkozy comment il financera les réductions d'impôt qu'il promet, celui-ci répond : « Je fais mien l'objectif de ne pas remplacer le départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux » (*Le Monde* du 23 janvier). Mais quelles suppressions d'emplois se camouflent derrière ce terme général de fonctionnaire ?

Il y a aujourd'hui environ 1 750 000 agents titulaires de l'État. Là-dessus, plus de la moitié, 977 000 environ, travaillent pour le ministère de l'Éducation nationale. Ce sont les enseignants des écoles, des collèges et des lycées. Il faut y ajouter 122 000 fonctionnaires dans l'enseignement supérieur. Le non-remplacement d'un départ

en retraite sur deux dans la fonction publique se traduirait donc forcément par une diminution des effectifs dans l'Éducation nationale, d'autant plus rapide que ces départs à la retraite vont être nombreux dans les années qui viennent. On peut d'ores et déjà prévoir un mélange explosif de classes surchargées, d'écoles qui ferment et de diminution des matières enseignées aux élèves. Les enfants des quartiers populaires et leurs familles en seront les premières victimes. Et cette dégradation du service public frapperait de la même façon d'autres services, aux effectifs certes plus réduits, mais tout aussi utiles à la population.

Le patronat et les couches aisées de la population seraient

les premières à profiter des réductions d'impôt promises par Sarkozy. Quant à combler le trou ainsi creusé dans le budget de l'État, c'est aux classes populaires qu'il s'adressera, s'il est élu président, qui le paieront au moins par la dégradation des services publics, y compris ceux de première nécessité.

Daniel MESCLA

# Le nouveau forfait de Sarkozy

Le forfait d'un euro à la charge des patients pour les consultations et actes médicaux, et les 18 euros pour les soins les plus lourds, ce n'est pas encore assez.

• Ségolène Royal aux Antilles

# « FANM DOUBOUT » courbée devant les riches et les possédants

Extrait de l'article publié dans *Combat Ouvrier*, journal publié par nos camarades trotskistes de la Guadeloupe et de la Martinique.

Ségolène Royal, tout comme Sarkozy il y a un an, est venue aux Antilles après avoir bien pris soin de gommer certaines causes sensibles de mécontentement et s'est proclamée « fanm doubout » (femme debout, en créole). Sarkozy avait reporté une fois son voyage après avoir mesuré les conséquences aux Antilles de ses propos méprisants sur la « racaille » et le « Kärcher », et surtout après avoir changé la loi sur les bienfaits positifs de la colonisation, qui avait donné lieu à d'importantes manifestations. Royal, elle, s'est bien assurée que l'exclusion du Parti Socialiste de Frêche, député PS qui avait critiqué le fait qu'il y a trop de Noirs dans l'équipe de France de football, ne ferait aucun doute. Là aussi, les manifestations de mécontentement commençaient à se faire entendre. Et puis, il fallait venir dans un climat serein, y compris parmi les siens, les socialistes et la gauche alliée. Bref, il n'y avait pas une voix à perdre.

Royal n'a pas lésiné pour appuyer sur les thèmes de « l'identité », de la « reconnaissance », du « respect » ; sur sa sympathie à Christine Taubira mère de la loi sur l'esclavage comme crime contre l'humanité, sur l'éloge à Césaire, le fait de rendre obligatoire son *Discours sur le colonialisme*, sur les grandes figures du passé ayant lutté contre le retour à l'esclavage, ou sur les plus récentes.

La gauche antillaise socialiste ou apparentée le lui a bien rendu. Césaire présidera son comité de soutien. Lurel, le président socialiste de la région Guadeloupe, lui a réservé un accueil populaire. Royal est venue resserrer les boulons des liens politiques et

électorales qui existaient déjà. Peut-être y aura-t-il pour quelque notable antillais en vue un petit strapontin ministériel, pour matérialiser la « France métissée » dont elle se dit la représentante.

Mais derrière les frétillements d'aise des notables de la gauche locale, les podiums, les danses folkloriques et les pas de danse des uns et des autres, derrière l'apparence du changement, de la nouveauté qu'elle veut donner, en réalité Royal et le PS ont un vieux programme, poussiéreux, sans audace.

Elle remettra en vigueur les emplois-jeunes a-t-elle dit. Mais, comme on se souvient, les emplois-jeunes c'était pour les moins de 30 ans et pendant cinq ans. Et après ? Combien de jeunes ont été licenciés ! Et combien d'autres ont dû se battre pour tenter d'obtenir un contrat à durée indéterminée après ! Quant à exonérer les entreprises, c'est ce que la gauche a fait à chaque fois qu'elle a été au pouvoir. Et cela n'a pas fait baisser le chômage. Il s'agissait purement et simplement de cadeaux aux entreprises.

Royal donnera aussi une enveloppe de 10 000 euros aux jeunes qui veulent monter une entreprise. Mais combien essaient et se trouvent confrontés après à tellement de difficultés qu'ils abandonnent ? Royal fera en sorte que les crédits alloués au logement social ne soient pas détournés de leur objectif. Mais tout en reconnaissant qu'il y avait 25 000 mal-logés, a-t-elle déclaré qu'elle ferait construire d'urgence 25 000 logements ? Non.

Pourtant, aux Antilles comme en France, c'est bien un plan d'urgence qu'il faut mettre en place pour lutter réellement et efficacement contre le chômage, et pour le logement.

Sarkozy veut créer une franchise annuelle à la charge des assurés, franchise que les mutuelles ne seront pas autorisées à rembourser.

Détrousser les malades, les

pauvres, les travailleurs, c'est la méthode de Sarkozy (et de bien d'autres). Et il ose parler, des trémolos dans la voix, de la triste condition des travailleurs !

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Guinée : partie remise ?

59 morts : c'est le bilan dont font état les ONG et les médias après plus de deux semaines de grève générale et de manifestations en Guinée, durement réprimées par le régime.

On n'aura pas manqué de remarquer, au passage, la discrétion des médias français, frisant la complicité. En dépit – ou à cause – du caractère sanglant de la répression, une insurrection populaire de grande envergure, qui plus est dans un pays francophone, aura été largement ignorée des journaux télévisés. Qu'on se souvienne, à titre de comparaison, de l'abondante couverture accordée à la (soi-disant) « révolution orange » ukrainienne il y a un peu plus de deux ans. Et quand, de temps à autres, les événements de Guinée faisaient l'objet d'un article dans les quotidiens, on y évoquait le sort du « président » Conté, là où quelques semaines auparavant on déblatèrait sur le « dictateur » Castro.

Il y aurait pourtant à dire sur la Guinée. Un pays dont la richesse par habitant est le double de celle du Nigeria, et même supérieure d'un tiers à celle de la Côte d'Ivoire, les deux pays les plus industrialisés d'Afrique de l'Ouest. Pourtant, le système médical guinéen est à vau-l'eau, l'électrification peu avancée, le réseau téléphonique en panne chronique. Les routes sont défoncées et l'analphabétisme règne. Quant à l'eau courante, elle n'est plus pour beaucoup qu'un souvenir. L'exploitation des ressources minérales – notamment la bauxite – profite essentiellement à des multinationales et à une petite clique regroupée autour de Lansana Conté, un ancien sergent de l'armée française, arrivé au pouvoir à la suite d'un putsch militaire en 1984 et régulièrement réélu depuis au cours de scrutins truqués. L'autre source d'enrichissement pour cette minorité privilégiée est le contrôle des importations de produits de première nécessité comme l'essence ou le riz dont le prix n'a cessé de flamber ces dernières années, alimentant le désespoir de la population. Lors de la grève de février 2005, on avait appris que les salaires des enseignants ne suffisaient même plus, pour beaucoup d'entre eux, à financer le déplacement domicile-travail !

C'est la libération arbitraire d'un dirigeant du patronat, condamné pour détournement de fonds publics, qui a mis le feu aux poudres. La population, déjà descendue dans la rue en 2005 et 2006, s'est à nouveau heurtée au pouvoir par la grève générale et les manifestations. Le courage des manifestants contrasté avec le caractère timoré des revendications mises en avant par les princi-

paux syndicats, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) : ceux-ci mettent l'accent sur la personne du président, dont l'état de santé justifierait la destitution. Au plus fort de la répression, ils demandaient la saisine « de la Cour suprême (...) pour constater la vacance du pouvoir ». Ou encore une meilleure séparation des pouvoirs, afin d'éviter l'ingérence de l'exécutif dans les affaires judiciaires.

Certes, quand les principaux dirigeants du mouvement font mine de prendre au sérieux les oripeaux démocratiques dont se couvre un régime qui n'est rien d'autre qu'une clique mafieuse prête à tous les crimes pour défendre ses voitures de luxe, ses villas et ses piscines, il nous est difficile de dire d'ici s'il s'agit d'une politique correspondant à la conscience actuelle des manifestants ou de la volonté de trouver un dérivatif à la colère populaire, conduite ainsi à une impasse. Certaines scènes (rapportées par *Le Monde* par exemple) décrivant ces dirigeants houspillés par leurs propres troupes semblent militer pour la seconde hypothèse. Et il est sûr en tout cas que la population pauvre n'a rien à attendre d'un Conté ou d'un autre dirigeant des partis d'opposition, qui osent à peine se mouiller aux côtés des manifestants et se bornent à réclamer piteusement un « débat national ».

La pusillanimité des mots d'ordre politiques laissait malheureusement présager du dénouement de la lutte : il aura suffi que le président accepte la nomination d'un chef du gouvernement avec qui il devra partager le pouvoir (mais dont la désignation échoit, c'est un comble, au dictateur lui-même !) pour que les chefs syndicaux appellent à la reprise du travail. Quant aux concessions faites par le pouvoir sur le terrain social en matière de prix du riz, de l'essence, de retraites et de salaires des fonctionnaires, elles apparaissent bien minces. Et surtout leur respect dépendra du maintien du rapport de forces.

Les masses guinéennes ont trouvé l'énergie d'affronter les balles de la garde présidentielle, il leur faudra maintenant se donner une organisation et une direction politique à la hauteur de leurs aspirations.

Julien FORGEAT

### Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

**Articles :** Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Île de la Réunion

# Grands travaux, racket et profits patronaux

Le vendredi 19 janvier, un accord entre l'État et la Région Réunion a été signé à Paris concernant le financement de deux importants chantiers : le tram-train, une voie ferrée devant relier le nord et le nord-ouest de l'île sur près de quarante kilomètres, et une nouvelle route du littoral entre Saint-Denis et La Possession.

Les sommes prévues sont importantes, entre autres à cause de la difficulté des travaux. La route du littoral, par exemple, qui remplacera celle actuellement en service – trop dangereuse du fait des éboulements rocheux venant de la falaise qui la surplombe – sera constituée de tunnels, de digues et de viaducs en mer.

Prétextant le montant élevé des travaux, l'État et la Région ont décidé l'instauration d'un péage sur la future route du littoral, le premier jamais imposé à la Réunion. Les travaux sont certes coûteux, puisqu'ils devraient dépasser les deux milliards d'euros, mais ils le sont infiniment moins que la construction prévue des six nouveaux sous-marins nucléaires. Bien qu'ils n'aient aucune utilité sociale, l'État leur a sans peine trouvé un financement estimé à huit milliards d'euros.

Et puis si, au cours des décennies passées, l'État n'avait pas eu une politique d'abandon, en particulier en ce qui concerne les transports publics, les dépenses ne se seraient pas toutes accu-

mulées au moment même où la circulation connaît une situation d'asphyxie, au point que les 330 000 véhicules que compte aujourd'hui la Réunion peinent à circuler. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une ligne de chemin de fer avait été construite, pour les besoins de l'industrie sucrière il est vrai, mais elle transportait aussi les habitants de l'île. Jamais cette ligne n'aurait dû être abandonnée. Au contraire, elle aurait dû être rénovée et développée.

Mais s'il est vrai que les travaux coûteront cher, c'est aussi parce que les grandes entreprises qui les conduiront, et qui ensuite en assureront la gestion, s'en mettront plein les caisses. Ainsi, concernant la route du littoral, une concession privée de gestion a été prévue pour une durée pouvant dépasser les trente ans.

En fait, c'est l'État et les principales collectivités territoriales qui auraient dû prendre directement en charge, et à prix coûtant, tous ces travaux. La construction, que ce soit dans le domaine routier, dans celui des transports en commun ou du logement, où les besoins sont tellement importants, doit être considérée comme un véritable service public et non servir de vache à lait à quelques grands groupes capitalistes pour lesquels l'État et la Région sont de surcroît prêts à racketter les usagers, c'est-à-dire principalement les travailleurs.

Emile GRONDIN

### • Toulouse

## Le procès de Total pour l'explosion d'AZF

# Pour Noël ou pour la saint-glinglin ?

Le garde des Sceaux a promis que le procès de l'explosion de l'usine AZF, à Toulouse en septembre 2001, aurait lieu durant le premier semestre 2007. Cela paraît mal parti... Le 18 janvier, la chambre d'instruction du tribunal de Toulouse discutait justement de la fermeture de l'instruction de ce procès. Et le délibéré ne sera connu que le 8 mars !

Les avocats de Total ont utilisé toutes les astuces de procédure pour retarder l'échéance. Pour eux, il y a toujours un acte complémentaire à demander, tant ils repoussent les conclusions des experts qui démontrent de manière implacable la complète responsabilité de l'industriel.

Certes il y aurait beaucoup à redire sur la manière dont l'enquête a été menée. Ainsi les pièces saisies dans l'usine au lendemain de l'explosion ont été déposées en vrac chez un garde-meuble, et y ont tranquillement dormi pendant cinq ans.

À la requête de l'Association des sinistrés, le juge s'est déplacé pour examiner ces pièces. Il a pu constater qu'elles n'avaient pas été répertoriées, et qu'elles sont aujourd'hui inexploitables.

Pourtant il y avait là des études scientifiques sur la dangerosité du nitrate et la liste des accidents survenus dans l'usine. Ces pièces ne pourront pas être versées au dossier. Mais ce qu'on sait est suffisamment éloquent.

À vrai dire, la signature systématique d'accords amiables, qui a été largement favorisée par l'administration, a permis à Total de faire signer des soldes de tout compte à l'immense majorité des sinistrés. La question des dédommagements a donc été réglée pour Total. Ainsi, le procès n'est plus guère qu'une question d'image.

La catastrophe de l'usine de la Mède il y a onze ans, celle de l'*Erika* avant l'explosion d'AZF, les soupçons de corruption en Afrique, d'utilisation du travail forcé en Birmanie n'ont pas empêché le trust Total d'amasser des profits énormes, et on peut penser qu'apporter la preuve de sa totale responsabilité dans la catastrophe de l'usine AZF ne le gênera pas plus.

Mais, semblent penser les dirigeants du groupe : « Que ce soit le plus tard possible ! ».

Correspondant LO

## La loi du marché en accusation

Le rapport de la Fondation Abbé-Pierre sur le mal-logement, qui s'appuie sur les chiffres officiels, est un réquisitoire contre la loi du marché capitaliste.

La demande de logements des ménages de plus en plus pauvres se heurte à des loyers de plus en plus élevés. Alors que les mises en chantier ont augmenté, passant de 310 000 en 2000 à plus de 400 000 ces deux dernières années, « *jamais aussi peu de produits nouveaux destinés à des ménages à revenus modestes n'auront été présentés sur le marché* », constate le rapport sur le mal-logement. La construction de logements destinés à des loyers inférieurs à ceux du marché ou sous conditions de ressources a chuté de 210 000 à 170 000, alors que le nombre de mal-logés est estimé à plus de 3 millions. Et quand on compte les logements nouveaux destinés à des ménages à revenus modestes, « *le constat est encore plus alarmant* » : en 2005, le nombre de logements locatifs sociaux mis en chantier était limité à 93 100, et à 36 600 si l'on compte uniquement ceux auxquels pouvaient accéder les petits budgets.

La situation est aggravée du fait qu'on trouve de moins en moins de logements privés loués à des loyers comparables à ceux des HLM. Aussi, souligne le rapport, « *on imagine mal comment les ménages pauvres (...) dont le niveau de vie est globalement inférieur au seuil de pauvreté (788 euros par mois pour une personne seule, 1 654*

*euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans), peuvent se loger* ». Le coût du logement représente en moyenne un quart du revenu des ménages, son plus haut niveau historique, a relevé l'INSEE. De plus, les aides au logement sont de plus en plus rares pour des habitants qui en auraient besoin.

Pour ceux qui ont de faibles revenus, trouver un logement devient très difficile, voire impossible, même en faisant de lourds sacrifices, car dépenser le quart de son revenu pour le logement (sans compter les charges) signifierait un loyer

qui s'échelonne entre 150 euros (pour un studio) et 400 euros (pour un 4-pièces). Or, souligne le rapport, « *il est évident, pour quiconque connaît un tant soit peu le marché immobilier des moyennes et grandes agglomérations, que ce ne sont pas ces niveaux de loyers qui sont aujourd'hui proposés* ».

Les lois du marché ne peuvent pas satisfaire la demande en logement, et elles peuvent le faire de moins en moins au fil des ans du fait du poids du chômage, de la précarité et des baisses du pouvoir d'achat.

Jean SANDAY

### L'État est parvenu à construire des autoroutes, pourquoi pas des logements ?

Quand l'État construit des autoroutes ou des lignes TGV, il sait très bien prendre des mesures de réquisition des terrains pour y parvenir en les payant au prix qu'il fixe ; car il s'agit en effet de travaux reconnus d'utilité publique. Pour la construction de logements, l'utilité est incontestable. En plus il y a urgence. Alors pourquoi ne pas procéder de la même façon ?

Il serait nécessaire de réquisitionner des terrains afin que l'État y construise directement des logements, en créant des emplois dans tous les corps de métiers : maçons, électriciens, peintres, architectes, etc. En

procédant de la sorte, le prix du terrain ne viendrait pas trop alourdir le prix des logements et les loyers. Il n'y aurait pas non plus la charge des superbes bénéfices des promoteurs et des sociétés du bâtiment, ce qui permettrait d'abaisser les loyers sans pour autant avoir à rogner sur la qualité des logements.

La création de ce service public du logement pourrait répondre rapidement aux besoins des trois millions de mal-logés. En y consacrant par exemple les sommes allouées au budget militaire.

J.S.

## Pour loger en urgence, il faut réquisitionner

Un rapport de la Cour des comptes constate, une nouvelle fois, l'inaptitude des services de l'État pour héberger, même provisoirement, les 127 000 sans-domicile recensés.

L'État, la Ville de Paris, les services sociaux et des associations caritatives payent, nuit après nuit, année après année, des chambres d'hôtel à des familles avec enfants pour ne pas les laisser dans la rue. En 2006 à Paris, pour deux millions de nuitées, 830 millions d'euros ont ainsi été versés aux propriétaires de 255 hôtels.

Les tarifs sont prohibitifs : ils reviennent à 17 euros par personne et par nuit, y compris les enfants : soit 1 500 euros mensuels pour une chambre de 20 m<sup>2</sup> pour trois personnes et 2 000 euros pour une famille de quatre personnes dans deux chambres.

Le rapport de la Cour des comptes signale qu'au moins 28 de ces hôtels sont insalubres et dangereux, bien qu'abritant deux mille personnes. Les pompiers n'ont même pas les plans de certains de ces établissements... presque deux ans après

l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra qui avait fait vingt-deux morts en 2005.

Depuis dix ans, combien de logements et de centres d'hébergement d'urgence auraient pu être aménagés ou construits rien qu'avec ces milliards versés aux marchands de sommeil ?

La première urgence serait de réquisitionner et aménager ces hôtels, ainsi que les dizaines de milliers de logements inoccupés existant à Paris.

Louis BASTILLE

## Chambre de bonnes : le racket

On s'arrache les chambres de bonnes, à Paris en particulier, mais aussi dans les grandes villes de province. Depuis les grosses sociétés immobilières jusqu'aux margoulines au petit pied, c'est à qui s'en achètera une ou plusieurs, pour les louer plusieurs centaines d'euros par mois. Légalement, il est interdit de proposer à la location une pièce de moins de 9 m<sup>2</sup>. Mais on

trouve, sur un site Internet, plus de deux cents chambres de 4 à 10 m<sup>2</sup> pour des loyers de 300 à 500 euros. Une étudiante, interviewée par *Le Parisien*, dit même avoir visité une chambre de 7 m<sup>2</sup>, dans le Quartier latin, à 700 euros par mois !

Les victimes de ce racket sont des étudiants et des travailleurs précaires ou en situation plus ou moins régulière : ils ne

disposent ni de garanties ni de salaires suffisants pour avoir un logement décent.

Car on peut difficilement parler de logement décent, et même de logement tout court, quand on vous propose un placard, y compris de 9 m<sup>2</sup>, pour un loyer équivalant à la moitié du smic !

Sylvie MARÉCHAL

## • Agglomération lyonnaise

# Les habitants d'un bidonville menacés d'expulsion

Des centaines de Roms vivent dans un bidonville installé sur une friche industrielle à la limite de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise. Certaines de ces familles ont été expulsées successivement de différents endroits et ont finalement échoué dans ce campement où d'autres étaient déjà installées.

Celui-ci est devenu un véritable bidonville, abritant 500 personnes dans plus d'une centaine de baraques.

obtenir des hébergements adaptés.

La seule intervention récente des pouvoirs publics a consisté à fixer le 23 janvier comme date limite d'occupation du terrain, sans aucune proposition de relogement !

En revanche, la Communauté urbaine a des projets ambitieux pour ce terrain : d'ici 2008 doivent être créés un pôle de loisirs, une surface de vente de 40 000 m<sup>2</sup>, un multiplexe, avec arrivée du tramway et d'une ligne de métro prolongée. L'argent ne manque pas pour vanter ce



Les conditions d'hygiène y sont déplorables. L'humidité et les parasites font craindre des épidémies. Maintenant, avec le froid et la neige, les habitants doivent se chauffer avec des poêles de fortune et le danger est permanent. Deux incendies ont déjà endommagé des habitations, blessant même un bébé.

Heureusement, autour du bidonville, la solidarité s'organise comme elle peut avec Médecins du monde, avec des associations humanitaires et des habitants qui viennent proposer des vêtements, de la nourriture, etc. Grâce à l'intervention de bénévoles, la majorité des enfants sont aujourd'hui scolarisés et leur intégration semble partout réussie. Un collectif de soutien s'est organisé pour aider les familles dans leurs démarches pour

futur « Carré de la soie » et la spéculation immobilière va avec. C'est pourquoi les autorités veulent faire dégager au plus vite ces familles, mais sans rien dépenser pour les loger décentement.

Un rassemblement, le mardi 23 janvier, pour protester contre l'absence de solution digne mais aussi contre la crainte d'une nouvelle expulsion brutale, a été largement relayé par les médias locaux. Généré par ce soutien, le préfet n'a fait aucune proposition concrète mais s'est donné un mois pour réaliser... un état des lieux du campement, avant de faire, promet-il, des propositions de relogement. Mais, depuis le temps que ces familles attendent, on peut douter de ce que la préfecture proposera dans un mois.

Correspondant LO

• États-Unis

# L'opposition à la guerre en Irak grandit

Samedi 27 janvier des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés à Washington pour exiger le retour immédiat des troupes américaines engagées en Irak. Ils ont évidemment conquis le président Bush et l'administration républicaine, responsables directs de cette guerre. Mais ils ont aussi exigé du Parti Démocrate, dans l'opposition mais devenu majoritaire au Parlement, qu'il s'engage lui aussi vraiment contre la guerre.

Les parlementaires démocrates, dont les leaders brillaient par leur absence à la manifestation, ont été élus grâce au rejet par l'opinion de la guerre et de ses promoteurs républicains. Mais à l'exception d'un simulacre d'opposition parlementaire, ils ne font rien pour empêcher Bush d'intensifier la guerre. Tout au plus espèrent-ils qu'il règle la question avant qu'eux-mêmes ne reviennent au gouvernement. Et ils lui laissent les mains libres pour le faire comme il l'entend, c'est-à-dire en continuant la guerre et en augmentant la puissance de l'armée d'occupation.

Pour ce faire 21 500 soldats supplémentaires viennent d'être envoyés en Irak. Il y a donc aujourd'hui 160 000 militaires américains sur place, plus 40 000 hommes stationnés en permanence dans le golfe Persique et qui peuvent intervenir à tout moment, plus deux porte-avions et leurs escadres ainsi que des navires armés de missiles. L'action de cette armada ne fait que contribuer à plonger un peu

plus chaque jour l'Irak dans le chaos et la barbarie.

Ainsi, dimanche 28 janvier, l'armée américaine aurait fait sa plus grande opération depuis la « fin de la guerre », dans le but, d'après elle, d'empêcher des attentats contre les pèlerins venus dans la ville de Najaf pour une fête religieuse chiite. L'aviation a bombardé une localité située à 20 kilomètres de cette ville, puis les chars l'ont investie, protégés par les hélicoptères et suivis par l'infanterie. Le bilan donné par l'armée américaine est de 300 Irakiens tués et 130 prisonniers. Deux soldats américains ont péri. On ne sait rien des femmes, des enfants, des vieillards qui habitaient à cet endroit. Ni de l'état de leurs maisons, de leurs possibilités de se soigner, de se nourrir, de vivre, tout simplement.

Aujourd'hui, le refus de cette guerre s'exprime jusque dans les rangs de l'armée, pourtant composée, pour l'instant, de « volontaires ». Si on peut parler de volontariat à propos d'hommes et de femmes pour qui



La manifestation du 27 janvier à Washington.

l'armée apparaissait comme un espoir pour sortir de la misère, acquérir une qualification ou même la nationalité américaine.

Ce dégoût se traduit par le refus de retourner en Irak, allant jusqu'à la désertion des permissionnaires, et par les difficultés de l'armée à recruter de nouveaux soldats. De plus, sur le 1,4 million de soldats qui sont pas-

sés par l'Irak, 500 000 n'ont pas renouvelé leur engagement et ont quitté l'armée.

1 200 soldats d'active, dont nombre de militaires servant en Irak, ont même signé une pétition exigeant la fin de la guerre, bravant ainsi la hiérarchie au risque d'être mis en prison ou envoyés délibérément dans les zones les plus dangereuses.

La guerre en Irak ressemble de plus en plus à la guerre du Vietnam. Non seulement parce que l'armée américaine ne peut y remporter aucune « victoire », mais aussi parce qu'une partie croissante de la population américaine, y compris les soldats, la rejette, et commence à s'y opposer de façon déterminée.

Paul GALOIS

• Turquie

# L'indignation après l'assassinat du journaliste Hrant Dink

Vendredi 19 janvier à 15 heures, le journaliste Hrant Dink, d'origine arménienne, qui dénonçait le nationalisme de l'extrême droite et des autorités turques, et évoquait le génocide des Arméniens durant la Première Guerre mondiale, a été assassiné en plein centre-ville d'Istanbul, devant le siège de son journal.

Depuis plusieurs années, Hrant Dink était traîné devant les tribunaux par les autorités et recevait des menaces de mort de l'extrême droite, notamment de la part d'un milieu dirigé par un ex-général, Veli Küçük, très connu, notamment, comme fondateur des Jitem, brigades de la mort qui font régner la terreur dans les régions kurdes de Turquie. L'avocat et les proches de Dink ont mis en évidence la coïncidence entre la présence de Veli Küçük et de ses proches au tribunal lors d'un procès contre Dink et la multiplication, par la suite, des menaces de mort à son encontre.

Dans les heures qui ont suivi

l'assassinat, les stations de radio et les chaînes de télévision ont annoncé la nouvelle et, spontanément, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées au centre-ville d'Istanbul. Le lendemain, une manifestation énorme, on parle de cent mille personnes et d'une foule étalée sur 8 km, a eu lieu à Istanbul et également dans d'autres grandes villes comme Ankara ou Izmir. Cette foule témoignait de l'indignation générale, qui allait bien au-delà des milieux de gauche et d'extrême gauche. L'image, montrée par les télévisions, du corps de Dink gisant sur le trottoir a révolté de nombreuses personnes. Des téléspectateurs ont

dit qu'ils avaient été touchés par la pauvreté visible du journaliste : son corps allongé montrait des trous dans ses vieilles chaussures. De même, les appels à la fraternité entre les peuples, lancés par la femme de Dink, ont beaucoup ému. La foule criait « *Nous sommes tous des Arméniens, des Kurdes, des Turcs* », « *Nous sommes tous des Dink* ».

En fait, l'assassinat de Dink s'ajoute à des menaces de l'extrême droite et des forces parallèles agissant pour le compte de l'État et à des assassinats qui se sont multipliés ces dernières années, notamment contre les Kurdes.

Devant cette indignation, le gouvernement et les autorités se sont sentis obligés d'agir et de passer à l'action pour arrêter l'assassin, alors qu'au début la police avait refusé d'enregistrer le témoignage d'une personne

ayant assisté aux faits.

L'assassin, Samast, est un jeune de 17 ans, fils d'une famille pauvre de Trébizonde et au chômage. Il fréquentait les milieux d'extrême droite liés à Veli Küçük. Il est sûr qu'il a agi pour le compte de quelqu'un. Samast, qui était sans le sou, venait d'effectuer récemment cinq allers-retours en avion entre Trébizonde et Istanbul.

Devant les faits et les photos publiées dans la presse, le gouvernement a été obligé d'arrêter six personnes proches des hommes de Veli Küçük ; il a aussi révoqué le préfet de Trébizonde, ville connue pour être un fief de l'ex-général. Ces dernières années, elle a été le théâtre de plusieurs lynchages de militants proches de l'extrême gauche et de l'assassinat d'un prêtre par un jeune, un crime qui ressemble beaucoup à l'assassinat de Dink.

En fait, pour la majorité de la population, il est clair que l'assassinat de Hrant Dink est l'œuvre des « forces obscures », c'est-à-dire les services secrets, les escadrons de la mort organisés au sein de la police et qui bénéficient de la complicité de tout l'appareil d'État.

Le premier ministre, Erdogan, a déclaré, plusieurs jours après l'assassinat, que ces « forces obscures » existaient depuis l'Empire ottoman et qu'il fallait « *les réduire au minimum et si possible les éliminer* ». C'est une façon d'essayer de dégager sa responsabilité mais aujourd'hui, c'est lui qui, au gouvernement, couvre les agissements de toute une partie de l'appareil d'État noyauté par l'extrême droite et les organisations paramilitaires.

Julien SILVA

• **Conférence mondiale sur le réchauffement climatique**

# Responsables protégés... haro sur la population !

Depuis lundi 29 janvier, les 500 délégués du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sont réunis à Paris. Le 2 février, ils devraient, à l'issue de leur réunion à huis clos, rendre public leur rapport, censé servir de référence pour les cinq prochaines années à l'ensemble des gouvernements de la planète en vue de protéger l'avenir et la vie des six milliards d'habitants.

Des rapports de ce groupe d'experts, sous l'égide de l'ONU, les gouvernements ont déjà sorti le protocole de Kyoto en 1992. En dehors du fait qu'il n'a toujours pas été ratifié par les USA (responsables à eux seuls de plus du quart de l'ensemble de la pollution planétaire), ce protocole n'a absolument rien résolu. Il a consisté à demander aux industriels l'auto-discipline et l'auto-contrôle sur leur pollution et à instaurer une sorte de droit mondial à polluer. Résultat : le problème est bien plus grave aujourd'hui, selon les scientifiques, qu'il y a quinze ans.

Ce sont les activités industrielles et les transports qui sont responsables de l'augmentation très rapide de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère,

accumulation qui provoque le phénomène d'effet de serre et l'augmentation des températures. Mais rien ne permet de dire que les gouvernants ont, aujourd'hui plus qu'hier, l'intention de prendre la moindre mesure coercitive à l'encontre des vrais responsables des catastrophes annoncées, les industriels, les capitalistes et l'ensemble de leur système.

Pourtant la technologie a progressé. Les usines et tous les sites de production d'énergie et de traitement sont, même s'ils le restent encore, moins polluants que les anciennes installations. Le simple renouvellement général de l'appareil productif pourrait faire diminuer rapidement, et dans des proportions considérables, les émissions de gaz à effet



de serre dans le monde. Quant aux capitaux disponibles ils existent : jamais les grands groupes industriels, commerciaux et financiers des pays les plus riches de la planète n'ont accumulé autant d'argent. Mais les États de ces pays ne veulent pas, même au nom de la survie de la planète, obliger les quelques milliers de milliardaires qui contrôlent toute l'économie mondiale, ne serait-ce qu'à réinvestir une part de leurs profits pour moderniser leurs entreprises. Et cela sans

parler des formidables gaspillages engendrés par leur concurrence aveugle et leur production anarchique.

À l'opposé, la chanson que nos gouvernants reprennent en chœur, Chirac en tête, et bien des prétendus experts qui leur servent de caution scientifique, c'est de rendre responsable la masse de la population et de préparer celle-ci à faire des efforts « pour sauver la planète ». C'est elle qui devra payer de nouvelles taxes sur les carburants,

l'énergie plus chère, des taxes supplémentaires sur les traitements des ordures, de l'eau, etc. En fait, sans rien résoudre du problème posé, c'est l'occasion de faire payer un peu plus les classes populaires. Tout cela pour ne pas écorner les profits des grands capitalistes, dont les choix sont les principaux responsables de la pollution de la planète, et qui pourront impunément continuer dans cette voie.

Paul SOREL

• **Volkswagen Bruxelles**

# Des syndicats conciliants avec la direction

Trois semaines après la reprise du travail chez Volkswagen à Bruxelles, rien n'est encore réglé pour les travailleurs de cette entreprise, menacés de suppressions d'emplois.

Les 900 prépensionnables sont toujours dans l'entreprise. Leurs conditions de départ ne sont ni sûres ni satisfaisantes. Le « pacte des générations » les oblige à passer par des « cellules de reclassement » et à accepter n'importe quel travail qui leur y serait proposé, sous peine de perdre leur prépension prévue à 80 % de leur salaire.

Pour les 2 200 salariés qui restent, les cadences s'accroissent à nouveau, mais l'avenir reste toujours aussi brumeux. Plus de 100 ouvriers, ne croyant pas dans l'avenir de l'usine, se sont encore inscrits sur le registre des départs volontaires avec prime.

Depuis la reprise, de petits débrayages ont lieu tous les jours. Ici pour refuser la mutation de collègues, là pour refuser une accélération de cadence. Mais la majorité des délégués

des trois syndicats font tout pour freiner une généralisation des débrayages.

Lors du Conseil d'entreprise du mercredi 24 janvier, la direction a laissé entendre qu'elle fermerait le registre des départs volontaires et qu'elle resterait inflexible sur les conditions de départ des prépensionnables. L'équipe du soir a alors débrayé et voté la grève en assemblée générale. C'était le premier vote à main levée depuis l'annonce des suppressions d'emplois en novembre dernier. Le lendemain matin, la contre-équipe a suivi et les travailleurs ont rappelé leur existence au Conseil d'entreprise en lui rendant une petite visite.

Le vendredi, jour chômé, les délégués se sont rendus au ministère de l'Emploi pour négocier en présence d'un « conciliateur ». La grande majorité des délégués étant aussi pressés que la direction de faire cesser la grève, ils se sont satisfaits d'une répétition de la promesse – écrite cette fois, mais en quoi est-ce plus sûr ? – de produire des voitures Audi A1 à partir de 2009, assortie du

maintien de la possibilité de départ avec prime pendant la période intermédiaire.

Cet « accord » a été défendu lundi matin 29 janvier en assemblée par les syndicats, qui ont appelé à la reprise du travail. Le travail a repris, mais une forte minorité reste déterminée à offrir une résistance aux appétits

de la direction. Lundi matin, les travailleurs ont aussi pu apprendre dans la presse néerlandophone que le délégué principal de la FGTB – celui qui les a appelés à rester chez eux et écouter les médias – a été présenté comme candidat aux élections législatives pour le Parti Socialiste Flamand. Un parti qui,

selon son président, veut qu'il y ait à nouveau des ouvriers au Parlement... Mais des dirigeants syndicaux qui ne défendent plus les intérêts des travailleurs depuis des années pourraient-ils, s'ils sont élus, les défendre au gouvernement ?

Correspondant LO

• **Les méfaits de Total**

# Après la marée noire, le cancer ?

Le 12 décembre 1999 le pétrolier *Erika*, affrété par le groupe Total, faisait naufrage et déversait 30 000 tonnes de fioul sur les côtes de Bretagne. Aujourd'hui, alors que le procès de l'*Erika* va s'ouvrir le 12 février, des chercheurs publient une étude sur le caractère particulièrement cancérigène de ce produit.

Ceci inquiète légitimement les milliers de personnes qui avaient participé, bien souvent

bénévolement, au nettoyage des plages. D'autant qu'elles se souviennent qu'à l'époque ce n'est qu'au bout de quelques jours que des masques protecteurs et des gants leur avaient été fournis.

Pourtant la toxicité de ce fioul était évidemment connue, ne serait-ce que de Total, puisque, dans ses installations, ce produit porte la mention : « Ne pas inhaler de vapeur. Éviter le contact avec la peau et les muqueuses. Porter des protections

et des vêtements appropriés ».

Le groupe Total conteste le caractère cancérigène de son produit. Ne doutons pas qu'il trouvera des experts pour l'approuver et même, s'il y met le prix, pour démontrer que l'*Erika* n'a jamais fait naufrage et que le fioul qui a pollué les plages bretonnes et intoxiqué riverains et bénévoles venait de la dégradation naturelle de la fiente de goélands.

Paul GALOIS

• **Chômage**

## Ce que cachent les chiffres

Villepin s'est félicité des chiffres du chômage. Selon les chiffres que vient de publier l'ANPE, le nombre de demandeurs d'emploi aurait reculé au total de 231 000 en 2006, ce qui ramènerait le taux de chômage à 8,6 % de la population active.

Ces chiffres officiels sont pourtant contestables et contestés car ils ne prennent en compte qu'une partie des chômeurs, nombreux étant ceux qui ont été artificiellement sortis des fichiers.

En fait, les statistiques du chômage, établies par l'Agence nationale pour l'emploi, classent les chômeurs en quatre catégories. La première, la plus souvent citée, ne recense que les personnes immédiatement disponibles qui recherchent un emploi à plein temps, en CDI, et qui n'ont pas travaillé plus de 78 heures le mois précédent. Il y aurait actuellement 2 092 000 personnes dans cette catégorie. Mais il y a aussi ceux qui recherchent un temps partiel, ou un CDD, ou qui ne sont pas disponibles avant la fin d'un stage... Leur nombre est en augmenta-

tion très rapide. Si bien qu'au total, il y a 4,5 millions d'inscrits à l'ANPE.

Mais ces chiffres ne traduisent qu'une partie de la réalité. Les tracasseries administratives finissent par dissuader certains chômeurs de s'inscrire à l'ANPE. Un chômeur qui n'a plus droit aux allocations, et qui ne compte pas sur l'ANPE pour trouver du travail, n'est pas comptabilisé. De plus, l'ANPE radie régulièrement des milliers d'inscrits s'ils n'ont pas donné signe de vie pendant plus d'un mois. Ces personnes ont parfois retrouvé du travail, mais le plus souvent ce n'est pas le cas. En tout cas les « radiations administratives » de l'ANPE ont battu tous les records en 2006 avec une hausse de 39 % par rapport à 2003-2004, alors que les créations d'emplois n'ont



pas suivi...

Elections obligent, Villepin et son gouvernement veulent faire croire au succès de leur

politique, mais le chômage reste une réalité pour des millions de travailleurs.

Roger PERIER

• **Restrictions sur la santé**

## Mais les médecins libéraux sont bien soignés

Après la hausse d'août dernier, qui portait la consultation des généralistes à 21 euros, aujourd'hui, à l'approche des élections, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, se dit favorable à une nouvelle revalorisation à 23 euros, ce qui représenterait en moyenne un supplément de 633 euros net par mois et par médecin.

Entre les multiples revalorisations de leurs tarifs et les dépassements d'honoraires que s'octroient de plus en plus de médecins, leurs revenus ne cessent de prospérer. Michel Chas-sang, président de la confédération des syndicats médicaux français, s'était exclamé que l'année 2002 « restera gravée dans les esprits des généralistes comme un cru exceptionnel ». Cette année-là, la consultation des généralistes était passée à 20 euros, ce qui avait fait progresser leurs revenus de 10,8 % en deux ans, et même de 17,6 % pour les pédiatres, grâce aux cinq euros supplémentaires attribués pour chaque consultation sur un enfant de moins de deux ans.

Quant aux spécialistes, la progression a été de 25 % (déduction faite de l'inflation) depuis 1990, et beaucoup plus pour beaucoup d'entre eux,

avec le recours de plus en plus fréquent aux dépassements d'honoraires.

Pendant que les médecins libéraux sont choyés, le pouvoir d'achat ne cesse de baisser pour la grande majorité des salariés et des retraités. Ils doivent rogner sur tout, y compris sur leurs dépenses de santé dont, en plus, le gouvernement les accuse d'abuser. Et sous prétexte de « responsabiliser » les patients,

## Dépistage prénatal... et inégal

Des chercheurs de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ont fait le point sur le dépistage prénatal de la trisomie 21. Cet examen, proposé aux femmes enceintes depuis près de quinze ans, a permis de détecter 70 % des cas de trisomie avant la naissance et d'interrompre la grossesse dans 95 % des cas.

Mais si 84 % des femmes des catégories socio-professionnelles les plus favorisées y ont eu accès, seulement 57 % des femmes sans emploi, dont une part importante de femmes immi-

grées, en ont bénéficié ; et, parmi elles, le nombre de naissances d'enfants trisomiques a été deux fois plus élevé.

Les auteurs de l'étude évoquent, dans le fait de poursuivre ou non une grossesse, les préférences et les valeurs culturelles des couples ; mais l'étude met aussi bien en évidence l'existence de barrières, ne serait-ce que le manque d'information, rendant plus difficile l'accès au dépistage.

S.M.

on les taxe encore en leur extorquant un euro par consultation et un prix de forfait hospitalier en constante progression. Le gouvernement associe les médecins libéraux à cette politique de restriction préjudiciable aux malades. Selon les engagements de « maîtrise des dépenses » des médecins pour 2006, ceux-ci sont notamment incités à réduire les prescriptions d'antibioti-

ques, d'anxiolytiques et d'examen médicaux, ainsi que le nombre d'arrêts de travail qu'ils délivrent. Ces économies faites sur le dos des patients se chiffrent à 600 millions d'euros pour 2006, l'équivalent de ce que coûterait à l'assurance-maladie la nouvelle augmentation envisagée de la consultation.

Annie ROLIN

## État et patrons creusent le trou de la sécu

Ce que l'État doit à la Sécurité sociale atteint 5,9 milliards d'euros, vient d'annoncer l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale.

Cela fait un milliard de plus en un an. C'est surtout dû aux exonérations de charges patronales que le gouvernement s'était engagé à financer.

Mais il n'a pas tenu sa promesse. Et le prochain gouvernement nous expliquera qu'avec le « trou » de la Sécu, il faut, une fois encore, réduire les remboursements...

• **Côtes-d'Armor**

## La chasse aux sans-papiers est ouverte

Depuis un mois et demi, à Saint-Brieuc, la mobilisation autour de la famille algérienne sous le coup d'une expulsion et actuellement assignée à résidence, ne faiblit pas. Tous les soirs, trente à cinquante personnes accompagnent Fathia et sa fille Samira au commissariat de police où elles doivent pointer à 17 h 30.

Mais cela n'empêche pas le préfet de poursuivre par ailleurs ses basses œuvres en expulsant à tout va. Depuis peu, il ne se passe quasiment plus un jour sans qu'un sans-papiers soit interpellé. La police, manifestement sur les dents, est en chasse dans toute la ville et les environs. Ce qui fait dire à certains que la guerre aux immigrés est déclarée.

C'est d'abord un Algérien, venu à la Préfecture pour refaire ses papiers, qui y a été arrêté. Le lendemain, c'était au tour d'un Congolais, père d'un enfant né en France, d'être kidnappé en plein carrefour lors d'un contrôle routier et conduit au poste, toutes sirènes hurlantes, comme un vulgaire malfrat. Leur sort a été vite réglé : ils ont été expédiés à Paris au centre de rétention de Vincennes. De même, un Ivoirien, appelé en mairie à Erquy pour compléter son dossier de mariage a été embarqué par les gendarmes... qui se trouvaient là par hasard d'après le maire ! Et le samedi, à Saint-Brieuc, c'était au tour d'un Turc, père d'une enfant également née en France et scolarisée, d'être appréhendé à la gare. En rétention au commissariat, il risque, lui aussi, d'être expédié à Rennes ou Paris.

La mobilisation devra s'élargir pour essayer de mettre un terme à ces agissements inhumains et scandaleux.

Un rassemblement est d'ailleurs prévu vendredi 2 février à 18 h, devant la Préfecture de Saint-Brieuc, pour protester contre ces agissements.

Correspondant LO

# La Poste en grève le 1<sup>er</sup> février

Le 1<sup>er</sup> février, les postiers étaient appelés par les fédérations CGT, SUD et FO à faire grève dans tout le pays et à manifester. Cet appel concernait à l'échelle nationale l'ensemble de la distribution et des centres de tri, mais des appels regroupaient aussi, dans certains départements et secteurs, d'autres services, comme les guichets.

Les fédérations n'avaient pas, quant à elles, fait un appel unitaire clair aux plus de trois cent mille salariés travaillant dans tous les services de La Poste et de ses filiales.

Pourtant, ce sont tous ces salariés qui sont confrontés aux mêmes problèmes, bas salaires et salaires bloqués, fermetures de centres et de services, réorganisations incessantes et partout suppressions massives d'emplois, qui vont jusqu'au licenciement pour les filiales et les salariés de droit privé de La Poste. En fait, ils ont à faire à une seule et même direction qui veut imposer sa loi à tous. Et il est certain qu'un mécontentement latent existe, qui s'est manifesté dans différents secteurs dans la dernière période, centres de tri, colis postaux, dans les bureaux comme dans des services financiers, etc.

Depuis toujours La Poste manœuvre pour diviser à l'extrême ses salariés : entre secteurs, centres de tri, distribution, guichets, services financiers ; entre les contractuels (tous les nouveaux embauchés) et les plus anciens qui ont le statut de fonctionnaire ; en espé-

rant ainsi parcelliser au maximum les réactions à ces attaques et pouvoir mieux imposer ses choix à tous.

Bien souvent les fédérations syndicales ne se sont malheureusement pas opposées au particularisme ainsi entretenu, bien au contraire. Cette fois, heureusement, l'appel du 1<sup>er</sup> février concernait une grande partie des secteurs de La Poste.

À l'heure où nous écrivons,

nous ne connaissons pas le taux de participation à cette journée. Mais il est à souhaiter que le maximum de travailleurs se soient servis de cette occasion pour affirmer la nécessité d'une riposte commune de l'ensemble des salariés de La Poste et, au-delà, de l'ensemble des salariés du pays. C'est bien la meilleure voie à suivre.

Paul SOREL



Manifestation de facteurs à Beauvais en octobre 2006.

## • La Poste – Centre de tri J.-J. Bosc – Bordeaux-Bègles

### En lutte pour les revenus

Depuis le 4 décembre, débrayages et grèves se succèdent dans les équipes de nuit du centre de tri de Bordeaux-Bègles, sur des revendications spécifiques. Le même mouvement, à l'appel essentiellement de SUD, se déroule dans plusieurs centres du pays, avec une mobilisation diverse. Les grévistes exigent surtout une revalorisation de l'heure de nuit de 1,22 euro à 3 euros (ce qui représente plus de 200 euros par mois) et une reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit en ce qui concerne la retraite et le temps de travail.

À Bordeaux, les 70 à 85 % des 35 postiers contractuels, de droit privé, de la brigade 22 h/6 h débrayent une heure par jour, cinq jours par semaine depuis plus de deux mois. 80 % des trente fonctionnaires de cette brigade (à qui l'administration retient une journée pour une heure de grève) se mettent en grève tous les vendredis à partir de minuit avec les postiers des brigades en deux nuits sur quatre (60 à 90 % de grévistes parmi les 120 postiers). Au total, ce sont près de 150 travailleurs qui cumulent chacun entre quatre et six jours complets de grève.

Le fait marquant du mou-

vement est la participation des contractuels, jeunes, sans trop de traditions syndicales, de la brigade 22 h/6 h. Cette brigade a été imaginée par la direction pour remplacer à terme les brigades en deux nuits sur quatre, La Poste considérant ces dernières comme pas assez rentables, trop coûteuses et trop... syndiquées. Or depuis deux mois, chaque nuit, à 3 heures, à la pause, les contractuels se réunissent et décident du débrayage, et de l'heure à laquelle ils partent.

La direction envoie les chefs faire le travail, fait venir des travailleurs en heures supplémentaires. Elle a même

essayé l'ouverture du centre un dimanche en journée. Malgré tout, près d'un quart du courrier prend un jour ou deux de retard et la direction, quoi qu'elle en dise, n'est pas si à l'aise que cela à l'échelle nationale avec ce mouvement. Pour preuve, la direction nationale a avancé les négociations salariales de cinq mois, ce qui a été interprété par tous comme un encouragement à continuer.

À Bordeaux, en ce qui concerne les organisations syndicales, la CGT a d'abord brillé par son absence, s'abritant derrière le caractère catégoriel de ce mouvement. Mais ses propres adhérents sont parmi les premiers à débrayer. Et comme le mouvement n'a pas faibli, la CGT a finalement posé elle aussi des préavis, locaux au centre de tri de Bordeaux, jusqu'à celui, national, du 1<sup>er</sup> février.

Parmi les grévistes, la plupart pensent qu'il n'est pas possible de faire plus que ce

genre de grève et se fixent pour objectif de durer au même rythme. Faute d'une autre perspective qui leur paraisse crédible, ils mettent en avant des revendications plus catégorielles, comme celles-ci, et un mouvement sur la longueur, pensant que la revendication catégorielle est plus « gagnable ».

Les postiers de nuit ont choisi de se battre seuls pour revaloriser leurs revenus, comptant avoir la direction à l'usure, et on ne peut être que solidaire de leur lutte.

Mais, face à la multitude des attaques sur les salaires, les conditions de travail et l'emploi, ce qui serait nécessaire serait pourtant de créer un rapport de force au moins à l'échelle de toute La Poste, même si ce n'est manifestement pas la préoccupation des fédérations syndicales.

Correspondant LO

## • Sublistatic, Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

### Intransigeance envers les licenciés, complaisance envers les licenciés

Le 28 janvier, les travailleurs de Sublistatic (entreprise de 223 salariés spécialisée dans le papier transfert pour le textile d'ameublement et la mode) ont décidé, la mort dans l'âme, d'abandonner l'occupation de leur usine, en liquidation judiciaire depuis le 15 janvier. Ils ont accepté les conditions dictées par la médiatrice désignée par le ministère du Travail.

Chacun trouvait ces conditions scandaleuses. Une prime

de 3 000 euros sera versée au bout de trois mois à ceux qui acceptent d'adhérer à la « convention de reclassement personnalisée », pouvant être supprimée en cas de refus du reclassement proposé. Une autre prime de 7 000 euros sera versée si le salarié licencié signe dans les huit mois un CDI, un CDD, ou trouve un stage de formation d'une durée de six mois au moins. Tous ceux qui ne rentreront pas dans le cadre de cette convention devront se contenter de leur maigre prime de licenciement.

Le préfet a été intransigeant avec les travailleurs, alors que les requins qui ont vidé les caisses de l'entreprise s'en sont sortis avec les poches pleines. L'entreprise est liquidée parce qu'elle aurait une dette de 28 millions d'euros. Mais cela ne vient pas du manque de commandes ni du manque de clients. Cela vient de trois LBO successives. Les LBO (Leverage Buy Out) sont des montages financiers qui permettent à des repreneurs de racheter une entreprise pratiquement sans mise de fonds propres, simple-

ment en s'appuyant sur des prêts et sur les actifs de l'usine qu'ils reprennent.

Ainsi, en 2004, le groupe financier Acland a pu partir en empochant 14 millions d'euros de dividendes. La moitié de la dette annoncée ! Le préfet et la médiatrice ont expliqué qu'il y aurait une enquête sur Acland. Mais ils n'ont pas proposé de verser aux licenciés l'indemnité de 100 000 euros qu'ils réclamaient, quitte à reprendre cet argent à Acland ensuite...

La médiatrice a même fait le chantage : « C'est à prendre ou à

laisser. Si vous n'acceptez pas, je repars à Paris et vous repartirez à zéro ! »

Une fois de plus, des travailleurs font l'expérience que l'État est du côté des riches. Mais il faudra bien obliger les patrons à rendre des comptes.

Correspondant LO

#### Erratum

Dans notre numéro du 18 janvier, au lieu d'Acland nous avons écrit Atland, qui est une société existante mais n'a rien à voir avec les faits. Nous rectifions donc l'erreur et nous nous excusons de l'avoir involontairement mise en cause.

• 8 février

## Les travailleurs du public en grève

Un appel à une journée de grève et de manifestations a été lancé, pour le jeudi 8 février, aux cinq millions de travailleurs de la fonction publique, par les syndicats CGT, FO, UNSA, SUD-Solidaires ainsi que FSU et SGEN-CFDT dans l'Éducation nationale.

Les raisons du mécontentement évoquées par les syndicats sont celles de l'ensemble des salariés : les salaires bloqués face à la hausse du coût de la vie, les suppressions de postes et leurs conséquences – dégradation des conditions de travail d'un côté, précarisation d'une partie des emplois de l'autre.

Le pouvoir d'achat des agents de l'État, employés, ouvriers, travailleurs des hôpitaux, des écoles, collèges et lycées, a chuté en sept ans de plus de 7 %, comparaison faite entre l'augmentation des prix et celle de la valeur du point d'indice, qui sert à calculer leur salaire. Et les rares augmentations individuelles que les ministères mettent en avant pour tenter de minimiser la perte de pouvoir d'achat sont loin de compenser, même pour ceux qui en ont bénéficié. Le ministre de la Fonction publique n'a, pour 2006, lâché qu'une augmentation minimale de 0,5 % en juillet, complétée en février... 2007 par 0,8 %, en guise de rattrapage. À ce compte-là, combien d'années va-t-il falloir pour rattraper le manque à gagner depuis vingt-cinq ans que les salaires, dans le public comme dans le privé, sont bloqués ?

Et quand le gouvernement ou Sarkozy-le-candidat promettent « moins de fonctionnaires mais mieux payés », personne ne peut être dupe. Quand Sarkozy affirme son « objectif de ne pas remplacer le départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux », là, oui, on peut croire que c'est son intention. C'est d'ailleurs déjà la politique mise en place, depuis des années, dans tous les services publics, et que de Robien, à l'Éducation nationale, vient d'illustrer en annonçant la suppression de plus de 5 000 emplois.

Mais qui peut les suivre, ces représentants – chèrement – appointés des intérêts des multinationales et des banques, lorsqu'ils affirment qu'il y a trop de personnel dans les hôpitaux, trop d'instituteurs, de personnels des écoles, trop de professeurs de français ou d'anglais, trop d'employés dans les services publics ? Quand les travailleurs du public sont attaqués, c'est aussi l'ensemble du monde du travail, les usagers de ces services, qu'on agresse.

Pour les travailleurs appelés à faire grève et à manifester, le 8 février sera une occasion de se faire entendre. Ce doit être aussi une façon de rappeler que leurs exigences, rattrapage des salaires, emplois, sont aussi à l'ordre du jour dans chaque usine, chaque grande surface, chaque entrepôt, chaque bureau, chaque compagnie de transport.

Viviane LAFONT

• Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (Cramif)

## Des budgets qui ne passent pas

Près de 400 employés et cadres du siège de la Caisse régionale de l'Île-de-France ont débrayé pendant une heure jeudi 25 janvier à l'appel de la CGT, de l'UGICT et de FO. En effet, les orientations budgétaires fixées par la Caisse nationale d'assurance-maladie et le ministère pour les trois ans à venir sont désastreuses.

De 2007 à 2009, le budget de « gestion administrative » de la Cramif va diminuer de 2 millions d'euros par an (baisse de 5 % en trois ans). Sur 238 départs en retraite, seulement 72 seront remplacés.

Le Service social régional étant considéré comme « prioritaire », le taux de remplacement sera de 40 % ! Du coup, pour les autres secteurs il n'y aura qu'un remplacement sur dix, et encore, ce n'est pas certain. Les départs dits « naturels » (démissions, mutations, décès) peuvent être théoriquement remplacés mais la direction répond qu'il n'y aura pas forcément le budget pour le faire.

Les employés, eux, craignent d'être bougés comme des pions – ce qui a déjà commencé – et de voir leurs conditions de travail se dégrader au fil des ans.

Ces annonces ont aussi ravivé le mécontentement sur les salaires. Alors que les directeurs et les médecins-conseils ont touché 300 euros d'augmentation en 2005 ou 2006, aux employés et cadres, on ne propose que des miettes : 0,4 % au 1<sup>er</sup> décembre 2006, 0,6 au 1<sup>er</sup> mars et 0,4 % au 1<sup>er</sup> juillet 2007, quant aux augmentations individuelles, elles ont été distribuées au compte-gouttes à une minorité.

Les 400 grévistes sont allés rendre visite au conseil d'administration qui devait voter les orientations budgétaires. Une fois la porte ouverte, la pression



des manifestants aidant, la salle du conseil s'est peu à peu remplie de grévistes... et vidée de ses administrateurs (à l'exception de ceux de la CGT). Le vote des budgets a été annulé et le conseil d'administration reporté, à la grande satisfaction des grévistes.

Bien sûr, le budget sera voté une autre fois, mais tout le monde est satisfait d'avoir fait savoir en haut lieu (à la direction et à la Caisse nationale) que les mauvais coups ne passent pas comme une lettre à la poste !

Correspondant LO

← C'est une tradition de faire des cadeaux à la direction en donnant des miettes au personnel. Façade de la CRAMIF il y a quelques années.

## Premières victimes : les assurés sociaux

Les coupes claires dans les effectifs de la Caisse maladie vont provoquer des réorganisations, des regroupements de services et des mutations. Cela a déjà commencé dans plusieurs secteurs du siège mais aussi au Service médical d'Ile-de-France : il y avait 300 points d'implantation il y a dix ans, aujourd'hui il y en a 113, l'objectif est de passer à 49. Au Service social, les 410 secteurs d'accueil du

public vont fondre au rythme des suppressions de postes.

Les principales victimes de ces restructurations sont bien sûr les assurés sociaux. Les déplacements accrus vont rendre plus difficile de contacter la Sécurité sociale ; le contact humain plus difficile entraînera aussi des difficultés pour la prise en charge et pour conserver une protection sociale.

• Centre Leclerc – Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)

## Leclerc écrase les prix ? Surtout les travailleurs !

Y a-t-il une école de formation pour les PDG de chez Leclerc ? Il semblerait qu'ils soient sortis du même moule. Après celui de Montbéliard qui avait séquestré les employés, celui de Vandœuvre-lès-Nancy ne supporte pas la création d'un syndicat FO, l'été dernier, dans « son » magasin.

Depuis vingt-trois ans qu'il a fondé le Centre Leclerc, ce patron se croyait le maître absolu. Comme partout dans la grande distribution, les salaires sont bas, la précarité élevée et l'arbitraire patronal la règle. Les trois cents salariés ont vu leur

participation laminée et n'ont eu aucune augmentation de salaire alors que le magasin marche à plein régime. Lors des dernières négociations salariales, la direction n'a accordé que la promesse d'installer un distributeur de sandwiches et un frigo. Comme le dit crûment un des directeurs dont les propos sont rapportés par *l'Humanité* : « On veut bien être gentil mais on n'avait pas envie de donner plus alors que ces gens-là veulent juste bouffer du patron et planter l'entreprise. Chez Leclerc, c'est comme ça, les prix sont bas et les salaires aussi. » Et la direction veut que ça

continue.

Le patron, lui, vit bien, et même très bien. C'est une des grandes fortunes de Nancy. Il dirige également le club de foot de la ville, l'ASNL, et fréquente assidûment les plateaux télévisés de France 3 pour parler de choses sérieuses, le foot, pas des conditions de vie et de travail dans son Leclerc. Pour ajouter au tableau, pendant que les employés triment, le fiston participe au Paris-Dakar. Bref, le smic pour les uns, l'épate du désert pour l'autre...

La direction fait tout pour se débarrasser du syndicat FO qui

regroupe près du tiers des trois cents salariés du magasin. Un militant a été licencié pour abandon de poste pendant sa permanence alors qu'il faisait – comme d'habitude depuis six ans et avec l'accord de son chef – une rapide pause déjeuner à la cafétéria. Un autre militant risque le licenciement. Il est accusé d'avoir menacé un agent de sécurité. En d'autres circonstances, cela serait cocasse : l'agent de sécurité est bâti comme une armoire à glace, le militant plutôt fluet. Enfin, le responsable du syndicat est, lui, marqué à la culotte quand il se déplace.

Comme d'habitude lorsque de telles pratiques sont dénoncées, Michel-Edouard Leclerc fait le mort. Les médias locaux sont relativement discrets, mais trois quarts de page dans *l'Humanité* et un article dans *Aujourd'hui - Le Parisien* ont mis l'affaire sur la place publique. Le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, a saisi le ministère du Travail pour dénoncer le harcèlement patronal.

Le patron du Leclerc de Vandœuvre-lès-Nancy se croit sans doute encore au XIX<sup>e</sup> siècle. Carton rouge !

Etienne HOURDIN

• **Lear – Lagny-le-Sec (Oise)**

## Succès de la grève contre des baisses de salaire

À l'usine Lear de Lagny-le-Sec, où près de 400 travailleurs fabricant des sièges pour Peugeot Citroën PSA, le ras-le-bol a explosé dès l'annonce de la diminution de 30 % de la prime mensuelle de production (350 euros).

Cette prime est pourtant déjà soumise à de nombreux critères de qualité et de quotas de production, rendant ainsi le salaire... d'un montant précaire. La direction annonçait aussi le gel des salaires pour trois ans.

Dans les ateliers, vendredi

26 janvier, la grève a été unanime, entraînant tous les chefs. Ce fut une trainée de poudre ! Le ras-le-bol était contenu depuis longtemps contre les charges de travail, qui augmentent régulièrement. Les tendinites atteignent nombre

d'ouvriers. L'an dernier, la direction avait augmenté les quotas de production officiellement de 37,5 à 44 sièges par jour ; en même temps, elle licenciat des travailleurs (100 intérimaires et 44 CDI).

La production pour l'unique client l'usine PSA d'Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis) était stoppée, obligeant la direction de cette usine à mettre

l'équipe d'après-midi au chômage et de faire fabriquer par l'équipe de nuit des voitures sans sièges !

Entre-temps, à Lagny-le-Sec, la direction de Lear reculait dès les premières heures de la grève. Elle revenait sur ses menaces de baisse de salaire. Mais les travailleurs continuaient la grève, posant le problème des quotas de produc-

tion. Finalement, la direction accordait le retour à l'ancien quota de production, une prime exceptionnelle de 300 euros et la journée de grève payée.

Avec cette réaction, les travailleurs ont jeté un pavé dans la mare des donneurs d'ordre et de leurs sous-traitants qui veulent constamment obtenir plus de production tout en baissant les salaires.

• **PSA Peugeot Citroën – Sochaux (Doubs)**

## La direction prend les travailleurs pour des pions

À 22 heures le 23 janvier, la direction de l'usine PSA de Sochaux décidait que l'équipe de production du matin ne travaillerait pas le lendemain matin 24 janvier. Puis, c'est dans la matinée du 24 qu'elle décidait que celle de l'après-midi ne travaillerait pas non plus, à l'exception du secteur de fabrication de Mécanique.

Le patron a justifié sa décision en mettant en avant un problème d'approvisionnement lié au blocage des camions sur l'autoroute A5 à cause du gel. Mais en réalité c'est son organisation du travail « en flux tendu » et « stock zéro » qui est directement en cause puisque les stocks de pié-

ces ne sont plus dans les magasins des usines mais en permanence sur les routes !

La décision pour le moins tardive du patron a eu pour conséquence que les 2 300 ouvriers de l'équipe du matin, faute d'être prévenus à temps, ont soit attendu par - 9 degrés les cars de l'usine pour rien,

soit pris leur voiture, non sans risques vu que bien des routes n'avaient pas été salées, pour s'entendre dire de faire demi-tour une fois arrivés !

Les consignes du patron passées aux compagnies de bus de l'usine ont eu pour effet de générer une incompréhension telle que le matin du 24 des bus ont emmené à l'usine des ouvriers qui ne devaient pas travailler et laissé sur le bord de la route une partie de ceux du seul secteur de fabrication de

Mécanique, dont la journée de travail n'avait pas été annulée !

La direction n'a pas hésité à faire téléphoner, par sa maîtrise, au domicile des ouvriers de Mécanique qui ne pouvaient, faute de transports ou de voiture, se rendre à l'usine, pour leur proposer de venir les chercher... en taxi ! Certains n'ont jamais vu le taxi arriver, d'autres ont refusé en demandant si la nuit d'hôtel et le petit-déjeuner étaient prévus en cas de problème pour rentrer le

soir.

Dans la presse locale du 25 janvier, le patron annonce qu'il prévoit en tout et pour tout 10 euros pour compenser sa décision tardive et... de faire récupérer par un samedi travaillé les 1 000 voitures qui n'ont pas été fabriquées, alors que son organisation du travail en est la cause. Mais le mécontentement des ouvriers est tel qu'il n'est pas dit que leur colère attendra le dégel !

Correspondant LO

• **Renault Technocentre Guyancourt (Yvelines)**

## Après la mort d'un travailleur, indignation et émotion

Un salarié du Technocentre Renault à Guyancourt s'est donné la mort le 24 janvier au travail. Il avait 44 ans. C'est le quatrième suicide en deux ans et demi dans cette entreprise. Certains salariés se trouvent dans des situations personnelles difficiles, mais qui sont aggravées par la pression et le stress au travail.

Tous les travailleurs du Centre ont été très touchés par ce drame. Mardi 30 janvier, le rassemblement organisé par la CGT et SUD a réuni plus de 500 travailleurs, très émus, qui souhaitaient ainsi rendre un hommage à leur collègue. Beaucoup parmi nous discutaient aussi des conditions de travail qui se dégradent, du « Contrat 2009 » mis en avant par le PDG de Renault, Carlos Ghosn. Il est sûr que la pres-

sion sur les salariés a augmenté, pour obtenir toujours plus d'économies. Dans tous les services, il faut faire plus avec moins d'effectifs. Et la fatigue et le stress augmentent pour tout le monde.

La direction a fait dire par ses chefs que le Technocentre est comme une petite ville de 12 000 personnes, et que le nombre de suicides rentre dans la moyenne des statistiques. Elle a même osé demander à l'encadrement de vérifier si tout le monde revenait bien après les vingt minutes de pause consacrées au rassemblement ! Cette attitude et ce commentaire ont choqué encore plus tous les travailleurs, qui ont voulu prouver par ce rassemblement leur indignation et leur émotion.

Correspondant LO

• **Cofiroute condamné pour abus de CDD**

## Les voleurs de grand chemin (et d'autoroutes)

Le conseil de prud'hommes de Laval vient de condamner la société concessionnaire d'autoroutes Cofiroute pour abus de CDD. Un salarié avait signé 81 CDD en deux ans, deux autres en avaient signé 99 et 119 en trois ans et une quatrième... 140 en quatre ans. Les employés, souvent appelés du jour au lendemain, servaient à remplacer les titulaires et à faire face à l'augmentation de travail pendant les périodes chargées des départs en vacances. C'est ce que Cofiroute appelle les « difficultés de tout employeur à forte saisonnalité » !

Le tribunal l'a condamné à verser de 16 000 à 45 000 euros aux quatre salariés et à rembourser aux Assedic, à hauteur de six mois, les sommes touchées par les employés quand ils étaient au chômage. Cofiroute avait déjà été condamné en juin 2005 pour abus de CDD et, à la suite du jugement de Laval, neuf autres salariés ont décidé de porter plainte à leur tour. D'après la CFTC, près de deux cents employés seraient concernés par ces CDD à répétition sur



Les voitures passent d'un côté... les CDD de l'autre.

le réseau Cofiroute, de Paris à Bourges.

Ces pratiques sont courantes aux péages, puisque ASF (Autoroutes du Sud de la France), le plus important concessionnaire d'autoroutes du pays, qui appartient, comme Cofiroute, au groupe Vinci depuis la privatisation de 2005, a également été condamné en février 2006 pour avoir employé un salarié pendant deux ans avec 56 CDD. Mais d'autres

grandes entreprises de ce pays ont recours aux mêmes méthodes, comme La Poste, qui a été condamnée, pour avoir employé une salariée pendant 19 ans avec... 574 CDD, à lui verser 60 000 euros.

Au moment où Sarkozy et Parisot annoncent leur intention de remettre en cause les CDI, il est heureux que ces pratiques soient dénoncées et condamnées.

Cédric DUVAL

• **Liebherr Aerospace – Toulouse**

## Grève pour l'augmentation des salaires



En décembre, à l'occasion des négociations salariales, le patron de Liebherr Aerospace à Toulouse s'était fendu d'une lettre de remerciement à ses salariés pour les résultats obtenus : 16,8 millions d'euros en 2006 contre 8,8 millions en 2005, soit plus de 90 % d'augmentation !

Cette entreprise du secteur aéronautique où travaillent 700 salariés, dont 200 en production, produit principalement des systèmes de pressurisation et de climatisation pour tous types d'avions et d'hélicoptères, civils et militaires. Le principal client est, bien entendu, Airbus.

La lettre de remerciement du patron ne compensait guère

le ridicule des augmentations de salaires envisagées : 2,6 % d'augmentation générale et une prime de 500 euros.

De son côté, la CGT réclamait 6 % d'augmentation de la masse salariale et 100 euros pour tous. La majorité des travailleurs sur les deux sites de l'usine (Toulouse et Campsas) rejetait les « miettes de la galette du patron ». Le mardi 23 et le mercredi 24, la quasi-totalité des travailleurs du site de Campsas se mirent en grève à une centaine et débarquèrent sous les applaudissements à l'assemblée des grévistes de Toulouse.

Cela renforça le moral de tous les grévistes (essentiellement en production) qui firent

la tournée des ateliers et surtout des bureaux. Cela décida ceux de Toulouse à passer eux aussi en grève totale. Le jeudi 25, deux cars furent affrétés et c'est sur le site de Campsas, d'où ne sortait plus aucune production, que quelque 300 grévistes se retrouvèrent pour un pique-nique improvisé. Quand on passa au vote pour la suite, c'est une écrasante majorité qui choisit de poursuivre la grève le jour suivant.

À l'embauche, vendredi 26 janvier, ce sont des groupes compacts de grévistes qui distribuèrent des tracts aux autres salariés devant les caméras de M6 puis de FR3, puis confectionnèrent des banderoles réclamant les 100 euros pour

tous. Le nombre de grévistes n'avait pas fléchi, la production était toujours à l'arrêt.

Pour autant, une partie des négociateurs de la CGT crut bon de baisser la revendication à 60 euros, pensant attirer la direction vers elle. Celle-ci, qui n'avait que faire de telles avances, confirma au contraire son refus, lundi 29. Les grévistes ne se sentirent pas d'aller plus loin.

Pourtant, cette semaine de lutte a prouvé qu'il est possible, collectivement, de bloquer la production et d'unir dans un même combat les salariés des deux sites. Ceux qui ont lutté ont eu mille fois raison, et la leçon servira à l'avenir.

Correspondant LO

• **General Electric Medical Systems (GEMS) – Buc (Yvelines)**

## Pour la paie, le compte n'y est pas

Dans les ateliers de production de GEMS, les premières annonces salariales (une enveloppe globale de 3 % de la masse salariale), même si elles diffèrent peu des années précédentes, ont suscité des réactions. Le compte n'y est pas, et l'annonce par la hiérarchie d'une prime de 100 euros... sous forme de chèque-cadeau pour nous « remercier » de notre travail en 2006 a plutôt fait grincer des dents.

D'autant que GEMS, constructeur de matériel radiologique, est une filiale du trust américain General Electric, deuxième capitalisation boursière au monde, dont les bénéfices ne cessent d'augmenter de trimestre en trimestre depuis près de dix ans. Ainsi, pour 2006, ces bénéfices se montent à 20,83 milliards de dollars, soit 11 % de plus qu'en 2005.

Et comme chacun sait que

les actionnaires ne seront pas partageurs, cela a alimenté un peu plus le mécontentement qui avait commencé à s'exprimer un peu partout dans les ateliers. Une pétition de l'atelier Mammographie réclamait une prime de 500 euros ; une autre venant de l'atelier Vasculaire, reprise par les autres ateliers et certains services de cadres, demandait une augmentation mensuelle de salaire de 200 euros ; des salariés de l'atelier Tables demandaient à être reçus par la hiérarchie.

Le jeudi 25 janvier, à l'initiative des syndicats CGT et FO, nous sommes allés à une bonne cinquantaine remettre les pétitions à la direction à l'occasion d'une réunion sur les salaires. Courageux mais pas téméraires, les directeurs ont préféré quitter la salle plutôt que d'avoir à nous dire quelque chose.

Ce rassemblement, le premier depuis des années, nous a décidés à nous retrouver plus largement le lundi suivant lors d'une assemblée de tout le per-

sonnel qui a regroupé 120 salariés.

Enfin, effet collatéral inattendu, l'immense majorité des techniciens a boudé l'invitation à sa « célébration » traditionnelle, prévue le 1<sup>er</sup> février. L'ani-

mation principale de cette soirée étant une initiation... aux attractions de cirque, nous préférons laisser la direction à ses clowneries.

Correspondant LO

• **Les subtilités du capitalisme**

## L'Oréal rachète ses actions en grand

Ces dix dernières années L'Oréal a doublé son chiffre d'affaires, triplé son bénéfice annuel (plus de 1,6 milliard d'euros) et multiplié par plus de cinq le montant des dividendes versés à ses actionnaires.

L'Oréal ne sait plus quoi faire de tout cet argent. Alors, comme le font également d'autres entreprises, elle l'utilise pour racheter ses propres actions afin de les détruire. C'est plus de 300 millions

d'euros qui ont été consacrés à ce genre d'opérations depuis septembre 2006. En 2007, pour le seul mois de janvier en cours, on en est déjà à 38,7 millions d'euros ainsi dépensés, histoire de faire monter le cours des actions restant sur le marché.

Les actionnaires de L'Oréal voient ainsi leur fortune grandir, alors que les salaires des travailleurs de l'entreprise sont gelés depuis plusieurs années déjà.

Correspondant LO

• **Verreries Saint-Gobain – Cognac (Charente)**

## La grève impose 80 euros de plus sur la paie

À partir du mardi 23 janvier, la verrerie de Cognac (Charente) a fait une semaine d'une grève presque unanime, avec barrage filtrant des camions. Ce mouvement est parti de la verrerie de Châlons-en-Champagne jeudi 18 janvier. Il touche aussi Saint-Romain, dans la Loire. Les travailleurs se sont opposés à une baisse de 53 % de leur prime d'intéressement qui représentait jusqu'ici environ 2 200 euros par an. Et cela alors que le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 12,5 %, que le cours de l'action a bondi de 38 % et que les dividendes ont progressé de 30 %.

Alors les patrons ont prétexté des investissements et la hausse du pétrole pour tailler dans le vif.

Le mouvement de grève, mené par la CGT, a mis aussi en avant une augmentation des salaires de 150 euros.

Pour les patrons, plus il y a de profits, plus il faut diminuer la part des travailleurs. Mais parfois une goutte d'eau fait déborder le vase du mécontentement.

Le lundi 29 janvier, la grève a été revotée en assemblée des grévistes. La direction n'est pas revenue sur la diminution de l'intéressement, mais a fait de nouvelles propositions : elle a concédé une augmentation d'environ 80 euros brut pour les salaires, assortie d'une « prime de dialogue social » de 300 euros, en cas de reprise du travail. Le mardi matin, l'assemblée des grévistes s'est prononcée pour la fin du mouvement.

Les patrons ne sont pas revenus sur la baisse de la prime d'intéressement. Mais les 80 euros d'augmentation sur le fixe du salaire sont d'autant plus appréciables que la dernière augmentation salariale importante remonte à... 1990. C'est donc satisfaits d'avoir riposté et en considérant que l'augmentation du salaire est une victoire, que les travailleurs de Cognac ont voté la reprise.

## • CHRU de Lille, maternité Jeanne-de-Flandre

# Des suppressions de postes qu'il faut empêcher !

Jeanne-de-Flandre est la plus grosse maternité de niveau 3, c'est-à-dire capable d'accueillir les grossesses difficiles, de la région Nord-Pas-de-Calais. Dans cette maternité, appréciée des futures mamans pour la qualité des soins et son plateau technique, 4 200 accouchements ont été réalisés en 2004, et 4 841 en 2006.

Malgré la forte augmentation des accouchements, la direction annonce un déficit de

1 million d'euros et propose, pour revenir à l'équilibre budgétaire, « d'améliorer la qualité des soins auprès des mamans » en supprimant dix postes parmi les deux cent quarante du personnel soignant ! Or, ce déficit est avant tout le résultat du changement du mode de financement des hôpitaux, avec le paiement à l'acte, qui est très bas dans les maternités.

Cette volonté de supprimer dix postes choque tout le monde, y compris les médecins,

car comment assurer la qualité des soins, avec toujours plus de travail et moins de personnel ? Vendredi 25 janvier, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, UNSA et CFTC, une centaine de personnes ont débrayé une heure et manifesté dans le hall de la maternité pour s'opposer à ces suppressions de postes. La presse et la télévision ont relayé la protestation. La radio locale a repris notre argument concernant le fait que l'armée de terre veut recruter 13 000 hommes,

alors qu'il serait bien plus utile à la population d'embaucher du personnel dans la santé !

La direction est plutôt dans l'embarras. Beaucoup d'entre nous ne veulent pas en rester là et une nouvelle assemblée du personnel est prévue. Le maintien des emplois est indispensable pour empêcher une aggravation de nos conditions de travail et assurer le bon accueil des futures mères.

Correspondant LO

## • STMicroelectronics – Crolles (Isère)

# Les nuages de sauterelles du capital

Deux fabricants de « puces » électroniques, Freescale et NXP, qui se sont associés à STMicroelectronics, également fabricant de semi-conducteurs, dans un projet de recherche baptisé Alliance, ont décidé de mettre fin à cette collaboration.

Sur le centre de recherche, implanté par STMicroelectronics à Crolles, à trente kilomètres de Grenoble, NXP et Freescale emploient environ 400 ingénieurs, chercheurs et futurs chercheurs préparant une thèse ; ils risquent de perdre leur emploi à la fin de l'année.

Les dirigeants ont avoué à demi-mot les raisons de cette rupture de l'Alliance : il s'agit de l'arrêt des subventions publiques prévu pour fin 2007. Les collectivités locales et nationales ont, en effet, versé 543 millions d'euros de subventions, sans

compter les exonérations de taxes diverses. NXP et Freescale, qui se désengagent, envisagent déjà d'autres alliances du même type en Asie et aux États-Unis.

Les pouvoirs publics locaux, où la gauche est majoritaire à tous les niveaux et qui ont voté les subventions, semblent peu émus du sort des travailleurs et s'en tirent, pour l'instant, par des pirouettes. Brottes, député PS et maire de Crolles, s'est exprimé ainsi : « ST est sur le site depuis 1990, elle a toujours respecté ses engagements en matière d'investissement et d'emploi. Si elle doit nouer demain des partenariats différents avec les mêmes ou d'autres partenariats avec d'autres, j'imagine qu'elle s'emploiera à le faire [...], le bilan parle pour l'avenir. »

Justement, le bilan pour ST, c'est cette année 782 millions de



dollars US, soit trois fois les bénéfices de l'année dernière. Quant au respect des engagements, quand ST a licencié 600 salariés en fermant quasiment son usine de Rennes, Brottes et les élus PS ont renouvelé leur accord pour les subventions à ST et les ont revotées chaque année depuis. On a même vu André Vallini, président du Conseil général de l'Isère, verser

dès la fin 2006, par anticipation sur l'année 2007, le solde de la subvention départementale de 51 millions d'euros !

Que ST, NXP et Freescale se débrouillent ! Comme le montrent les profits réalisés, ces entreprises ont largement les moyens de maintenir les salaires et les emplois.

Correspondant LO

## • Moussey (Moselle)

# Bata, ou l'irresponsabilité sociale des capitalistes

Fin décembre, la multinationale Bata a définitivement liquidé tous les emplois dépendant d'elle sur le site de Moussey en Moselle. En effet le dépôt de chaussures alimentant les magasins de la marque ferme et déménage à Vatry près de Reims.

Il y a soixante-quinze ans, la famille Bata avait jeté son dévolu sur Moussey pour construire une usine de chaussures. Elle a longtemps employé plus de deux mille ouvriers. Au début des années quatre-vingt-dix, 1 400 travailleurs y fabriquaient encore des chaussures.

En 2001, selon un plan mis au point des années à l'avance, elle a déposé le bilan et s'est

retirée. L'usine comptait alors encore plus de huit cents travailleurs. Cinq cent trente ont été licenciés, 270 étaient repris par une société montée par un cadre Bata, payé pour faciliter le départ de la multinationale. La nouvelle société, Hello, fondée en 2002, a mis la clef sous la porte en 2005. Sur le site dit de Bataville, il ne restait plus que 41 employés de la société de logistique qui gérait l'ancien entrepôt Bata, dans une immense usine laissée à l'abandon. Ils se retrouvent au chômage, rejoignant les nombreux licenciés de 2001 et 2005 qui n'ont toujours pas retrouvé de travail : dans les communes du secteur, 10 % de la population

est au RMI et le taux de chômage atteint près de 12 %.

Cette catastrophe sociale organisée se double d'une catastrophe pour les communes dont les recettes fiscales se sont effondrées. À Moussey, les recettes provenant de la taxe professionnelle sont passées de 96 000 euros en 2001 à 5 000 euros cette année. Pour la commune voisine de Réchicourt-le-Château, la moitié des recettes fiscales a disparu avec la fermeture de l'usine et l'école primaire est passée de six classes à trois.

Des générations d'ouvriers ont contribué à faire la fortune de la famille Bata, propriétaire du groupe, qui est partie planter

ses sous ailleurs. Car les Bata vont bien, très bien même. Comme Johnny – mais moins médiatiquement – la famille Bata est domiciliée en Suisse. Selon le magazine suisse *Bilan*, elle y est l'une des trois cents plus riches familles avec un patrimoine de 2,2 milliards d'euros. Et le groupe Bata reste le plus gros fabricant de chaussures au monde avec un chiffre d'affaires estimé à plus de six milliards d'euros.

La « crise » de l'industrie de la chaussure, c'était juste bon pour justifier les fermetures d'usines. Les patrons de la chaussure, eux, n'ont jamais été aussi bien dans leurs pompes.

Etienne HOURDIN

## • Pougues-les-Eaux (Nièvre)

# Le casino licencie onze grévistes

Onze salariés du casino de Pougues-les-Eaux, dans la Nièvre, ont été licenciés. La direction leur reproche d'avoir fait grève dans la nuit du 31 décembre de 21 heures à minuit et de ne pas avoir déposé de préavis pour cette action.

Le débrayage de la nuit de la Saint-Sylvestre était un mot d'ordre syndical national. Il mettait en avant des revendications de salaire (5 % d'augmentation), un 13<sup>e</sup> mois et la suppression d'un projet du ministère de l'Intérieur visant à introduire de nouveaux jeux de hasard électroniques, ce qui pourrait entraîner des suppressions d'emplois.

L'argument de la direction, plutôt spécieux, est que le casino de Pougues-les-Eaux est « délégataire de service public d'animation ». Donc, d'après elle, il fallait déposer un préavis local de grève. Mais cette « délégation de service public » n'a évidemment rien à voir avec la SNCF ou les hôpitaux : la direction joue sur les mots.

Le casino, inauguré au printemps 2006, appartient au groupe Tranchant. C'est un complexe avec bar, restaurant, qui accueille le public à partir de 10 heures le matin. Un décret de Sarkozy va supprimer à partir de mai 2007 une taxe de 10 euros qui constituait le prix d'entrée.

Les bénéfices des casinos sont en augmentation, mais les salaires à Pougues-les-Eaux sont très bas (autour de 1 000 euros net par mois) et, pour un croupier, la direction ne verse que la différence entre ses pourboires et le salaire de base.

Les onze salariés sont décidés à ne pas se laisser faire. Ils ont déjà manifesté, distribué des tracts et ont entamé une procédure en référé au conseil des prud'hommes pour faire annuler ces scandaleux licenciements pour fait de grève.

Correspondant local

# De la droite à la gauche, continuité pour les aides aux entreprises

« Il y a des aides à certains grands groupes qu'on pourrait supprimer », a convenu François Hollande dans l'émission *À vous de juger*, jeudi 25 janvier, où était présente notre camarade Arlette Laguiller. Ça, c'est pour la télé ! Dans la réalité, les régions gérées par la gauche jouent une tout autre partition.

Les modalités de l'octroi des aides aux entreprises viennent d'être actualisées par la Région Lorraine, aujourd'hui dirigée par Jean-Pierre Masseret, un proche de Ségolène Royal. Ainsi, la version 2007 de l'aide aux « grands projets », c'est-à-dire ceux qui concernent des investissements de plus de 6 millions d'euros ou la création de quarante emplois, rend celle-ci encore plus facile et avantageuse pour les patrons.

Avant, il fallait créer quarante emplois pour en bénéficier, maintenant, il suffit de vouloir les « conforter ». Nuance importante ! Désormais, les patrons n'auront qu'à dire que, sans aide, ils liquideront les emplois, pour que la Région

sorte le chèque.

Avant, le montant de l'aide était de 10 % de l'investissement ou 10 000 euros par emploi créé. C'est toujours le cas mais, en plus, les patrons pourront choisir de bénéficier d'une avance de la Région remboursable sur cinq ans et sans intérêts. Sympa, non ?

Autre extension : jusqu'à présent, l'investissement devait concerner l'immobilier d'entre-

prise, maintenant même le matériel peut bénéficier de cette aide.

Les engagements des patrons pour toucher cette subvention sont minimums. Hormis l'apposition d'un panneau publicitaire vantant l'action régionale avec son logo, l'entreprise doit s'engager « à maintenir son activité en Lorraine pour une durée au moins équivalente à la durée de l'investissement

aidé. » Si ce n'est pas le cas, la Région ne demandera pas le remboursement total de l'aide, mais seulement une partie, tenant compte de l'amortissement de l'investissement.

Cette aide aux grands projets n'est qu'un exemple de la multitude des aides que les Régions accordent aux entreprises privées. Force est de constater qu'il n'y a aucun changement avec l'époque où le président de

Région était Gérard Longuet, aujourd'hui conseiller politique de Sarkozy. Le candidat de l'UMP n'a pas de mots assez forts pour dénoncer l'assistanat. Envers les travailleurs ou les pauvres, pas envers les entreprises et le patronat, qui sont infiniment plus assistés, à un niveau bien supérieur, alors qu'ils n'en ont nul besoin.

Étienne HOURDIN

## Comment le PS justifie l'aide à un très grand groupe...

Dans un document rédigé par la Région Lorraine concernant l'aide au géant ThyssenKrupp, elle note que ce groupe emploie 184 000 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 42,1 milliards d'euros. La filiale installée à Florange, ThyssenKrupp Presta France, produit des colonnes de direction pour l'automobile et emploie 838 travailleurs dont 172 intérimaires, c'est dire la précarité qui y règne.

Mais peu importe pour la Région. Elle trouve que ThyssenKrupp est un bon élève : le groupe avait déjà touché 1,15 million en 2002 et avait rempli ses engagements. Donc il faut lui remettre le couvert pour l'extension de son usine à Florange en Moselle. « Cette croissance devrait [admirez le conditionnel] générer la création de 200 emplois », et la pérennité serait « assurée jusqu'en 2011 », c'est-à-dire demain, sans engagement au-

delà.

Le Conseil régional a donc voté une nouvelle subvention de 1,1 million pour l'extension de l'usine au titre des « grands projets ». Dans le paquet cadeau, il y aura aussi une prime à l'aménagement du territoire d'un million d'euros, 300 000 euros du Conseil général et 170 000 euros de la communauté de communes du Val-de-Fensch. « Ces aides publiques, dixit la Région, satisfont pleinement leur objectif

d'incitativité (sic) dans la mesure où les dirigeants de ThyssenKrupp Presta France entendent faire valoir ce soutien public pour emporter la décision du groupe. »

Un soutien public sonnait et trébuchant qui fera défaut aux écoles, aux hôpitaux ou aux transports en commun, mais qui ira alimenter les caisses d'un géant industriel.

E. H.

## • Saint-Quentin (Aisne)

### Quand Sarkozy va visiter une entreprise... il la choisit

Sarkozy s'est déplacé dans l'Aisne, à Saint-Quentin, accompagné de Xavier Bertrand, qui est non seulement ministre de la Santé, coresponsable de sa campagne, mais aussi adjoint au maire de la ville. Celui-ci l'a orienté vers une des rares entreprises de l'Aisne, Le Creuset à Fresnoy-le-Grand, qui embauche et où les salariés sont passés aux 40 heures avec des heures supplémentaires. Et le ministre de l'Intérieur d'expliquer pourquoi il visitait

cette usine : « Je sais que vous venez de revenir aux 40 heures. Mon truc à moi, c'est plutôt le travail. »

Pour faire son show dans une des régions les plus ouvrières et où le taux de chômage de 13,5 % est un des plus élevés du pays, il préférerait effectivement visiter les travailleurs de cette fonderie plutôt que par exemple ceux de l'entreprise textile Le Bourget, située à moins de 500 mètres de là et où les effectifs ont fondu en une dizaine

d'années !

Ce choix n'a pas échappé aux travailleurs de la région. Son attitude de ministre-candidat qui veut flatter le monde du travail pour lui faire avaler ses idées a du mal à passer.

La direction de l'usine Le Creuset a offert à Sarkozy une marmite fabriquée à l'usine. Mais ça ne rendra pas meilleur le ragoût qu'il nous sert.

Correspondant LO



Sarkozy a dû chercher beaucoup pour trouver une entreprise qui embauche.

### Travailler plus... Quel choix ?

« Celui qui veut travailler plus doit pouvoir le faire », déclarait Sarkozy lors de son meeting à Saint-Quentin.

Dans la région, travailler tout court, bien des travailleurs au chômage le voudraient, mais trouver un emploi est un véritable parcours du combattant.

À Saint-Quentin, l'enseigne Boulanger qui s'installe cherche à embaucher trente à quarante salariés dont la majorité seraient en contrat à durée déterminée. Quatre cents personnes se sont présentées en quatre jours.

Quant aux 360 postes qui seront directement employés par Pierre & Vacances au Center Parc de l'Ailette, qui doit ouvrir dans quelques mois près de

Laon, ils suscitent des milliers de candidatures. Ceux qui organisent ce recrutement se félicitent de ces chiffres importants alors qu'ils ne font que souligner le grand nombre de chômeurs ou de travailleurs intérimaires ou autres précaires qui cherchent un emploi.

Le résultat, c'est que les patrons en profitent pour augmenter leurs exigences. Il faut, pour les uns, être bilingue, pour les autres avoir de l'expérience, le bon âge, le bon diplôme, en plus de la disponibilité à toute heure...

Mais pour ceux qui ont un travail aussi, l'avenir est incertain, car les plans de licenciements se succèdent dans la

région depuis plusieurs années.

À quelques kilomètres de Saint-Quentin, à Vaux-Andigny, le groupe Zehnder Group vient d'annoncer que, sur les 119 suppressions de postes prévues, il y aurait 41 licenciements secs. À Saint-Quentin, des travailleurs dont l'entreprise, TASQ, a été liquidée fin octobre 2006 occupent leur usine, espérant pouvoir former une coopérative ou trouver un repreneur.

Dans l'ensemble du département, d'autres entreprises sont encore touchées ! Quasiment toutes appartiennent ou appartiennent à des groupes internationaux qui font des bénéfices. Elles sont l'illustration de cette dictature qu'exercent les patrons

sur la société, se moquant des conséquences de leur politique sur la vie des travailleurs.

Enfin, on peut vérifier concrètement que le slogan « travailler plus pour gagner plus » est non seulement choquant au vu des chiffres importants du chômage, mais en plus mensonger, car en aucun cas les horaires ne dépendent du choix des travailleurs.

La direction de l'entreprise La Couronne, à Saint-Quentin, cherche à imposer par un partage sur les licenciements le passage des 35 heures aux 37 heures sans rémunération supplémentaire, comme cela a déjà été le cas dans plusieurs entreprises. Ce

serait travailler plus sans gagner plus !

À l'entreprise Borgers, un équipementier automobile, les travailleurs ont repris début janvier après une période de chômage technique. C'était travailler moins et gagner moins !

Enfin, de nombreux chômeurs, en particulier des femmes, se sont vu proposer des contrats « Avenir », soit 26 heures de travail par semaine pour un peu plus de 700 euros.

Derrière les discours politiques, voilà la réalité pour les travailleurs.

Correspondant LO